

Le Congrès international des archives 2016 À Séoul comme si vous y étiez...

Plus important que les conférences annuelles de l'ICA mais aussi plus ouvert, le congrès de l'ICA a lieu tous les quatre ans.

Le développement du programme professionnel est dirigé par la commission du Programme de l'ICA à travers un comité de Programme composé de représentants du réseau de l'ICA et de l'organisme d'accueil, les Archives nationales de Corée pour cette édition. Le programme vise à sélectionner les meilleurs exemples de réussite archivistique et de *records management* réalisés au cours des quatre années précédentes et veut agir comme un forum de discussion et d'élaboration afin d'indiquer la tendance pour le prochain cycle.

Le congrès attire habituellement plus de 1 000 professionnels de l'archivistique et du *records management*. Le programme s'étend de 3 à 5 jours avec des ateliers, des conférences, des tables rondes et des débats plus restreints. Parmi les orateurs, qui représentent toute la diversité des membres de l'ICA, figurent aussi les théoriciens et praticiens les plus distingués de la scène internationale¹.

Séoul accueillait ce 19^e Congrès. Capitale et plus grande ville de Corée du Sud, elle abrite 25,6 millions d'habitants dans son aire urbaine, ce qui en fait la 3^e mégapole la plus peuplée au monde après Tokyo et Mexico. La République fut proclamée en 1948 après la guerre de Corée qui laissa la ville détruite. Reconstituée, la ville abrite maintenant les sièges des plus grandes entreprises coréennes comme Samsung, LG ou Hyundai. Entre histoire avec plusieurs sites classés au patrimoine mondial de l'Unesco et modernité avec le berceau de la KPop, Séoul et la Corée du Sud sont au cœur de ce dossier, coordonné par Coline Vialle (e-archiviste aux Archives de Brest Métropole et Ville), Chloé Moser (adjointe à la responsable de la Mission des Archives de France auprès des ministères sociaux) et Alice Grippon (déléguée générale), présentes pour l'AAF.

Au sommaire :

#ICASEOUL2016 en chiffres	17
La gouvernance de l'ICA durant le Congrès	19
Place aux interventions	26
Le salon professionnel	38
Le congrès et Twitter	40
Journal de bord de trois archivistes à Séoul pour l'AAF	43
Entre visites professionnelles et tourisme	49
Qu'est-ce qu'on en retire ?	53

1. Présentation issue du site <http://www.ica.org/fr>

#ICASeoul2016 en chiffres



1 stand

pour revêtir des vêtements traditionnels coréens



2 sandwiches...

c'était le choix que nous avons pour les déjeuners : 2 petits triangles ou 2 tronçons de brioche avec légumes, thon ou viande...



2 mains

immenses et dorées dans les jardins du Coex... ce sont celles de Psy qui, avec son tube de 2012, a fait connaître le quartier de Gangnam, quartier branché de bureaux et boutiques de Séoul



3 drôles de dames

présentes pour l'AAF

3 jours

de conférence et 1 jour et demi d'ateliers sur 5 jours

7h

de décalage horaire avec la France

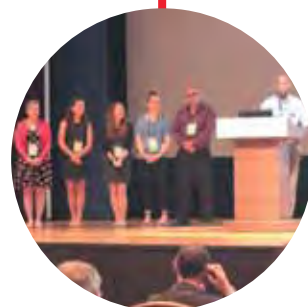
7 séances plénières

avec invités de marque (aussi appelés *keynote speaker*) ou intervenants (*plenary speakers*), situées en début de demi-journées : elles permettaient aux participants réunis dans l'auditorium d'écouter 2 ou 3 personnalités sur des thèmes archivistiques, historiques ou culturels avant de s'éparpiller vers les sessions. Nous avons ainsi pu entendre Laurent Gaveau (directeur du Lab de l'Institut culturel Google), John Hocking (sous-secrétaire général et greffier du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie auprès des Nations-Unies), Yoonkyoung Kang (directrice du Bureau de l'Intelligence collective du centre de créativité et d'innovation de Samsung Electronics) ou encore Baeyoung Lee (présidente de l'Académie et des Études coréennes)



8 langues

proposées en traduction dans l'auditorium : le Coréen, l'Anglais, le Français, l'Espagnol, le Russe, le Chinois, l'Arabe et le Japonais ; 2 autres salles bénéficiaient de traduction en 2 ou 3 langues

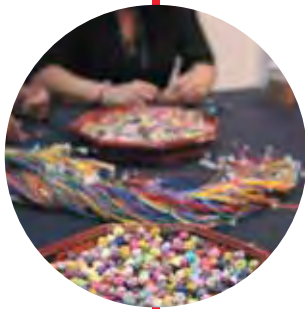


8 nouveaux professionnels

bénéficiant du programme de l'ICA octroyant une bourse. Ils suivaient les sessions et animaient les médias de l'ICA

10 séances

en parallèle



10 ateliers

proposés par l'office de tourisme de Corée dans la « zone d'expérience » : il était possible de faire des cartes postales avec des tampons, goûter à du thé traditionnel, imprimer un motif à l'ancienne, créer un motif au tampon, assembler des morceaux de bois pour faire un palais coréen, écrire à la plume sur un papier traditionnel, coudre sa reliure de cahier, créer un bracelet ou une « libellule » en nœuds coréens



11 hommes

et seulement

1 femme

présents sur la photo de clôture...



32 posters

alliant personnes expérimentées à l'exercice (venues avec pointeur et traducteur) et personnes novices collant leurs slides de Powerpoint imprimé ou ayant fait des collages sur des grandes feuilles



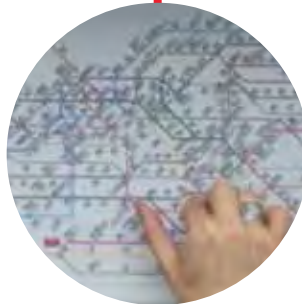
36 participants

venant de France ; soit bien moins que les Coréens (753), les Chinois (81) et les Japonais (66) mais plus que les Australiens (34), les Américains (31) ou les Anglais (26)



59 exposants

répartis entre organismes publics de Corée et prestataires privés liés aux archives



96 pays présents

de l'Algérie au Zimbabwe en passant par le Monténégro ou les Bahamas

291 stations

de métro pour 9 lignes et 280 km de rails... qui ont même désarçonné les habitués des transports parisiens !

521 interventions

réparties entre ateliers, tables rondes, posters et conférences

1 876 tweets

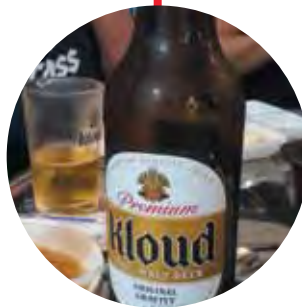
envoyés par les comptes @archivistes_AAF, @archivist_chloe, @Brest_archivist ou @aupaysdesarchives pendant la période, dont 654 le 8 septembre !

2 350 photos

prises par Alice, Chloé et Coline à Séoul, entre clichés touristiques, souvenirs conviviaux et captures de diaporamas

3 052 tweets

échangés avec le mot-dièse #ICASeoul2016



5 000 won

prix moyen d'une bière à Séoul ; il faut environ 1240 won pour avoir 1 €



17 000 pas

c'est le nombre moyen de pas qu'il fallait faire chaque jour pour arpenter le Coex, entre l'auditorium, les salles de conférence, le salon exposant, depuis un logement en bordure du centre

La gouvernance de l'ICA durant le Congrès

L'Assemblée générale de l'ICA et la Déclaration de Séoul

Le Conseil international des archives profite de son congrès pour réunir ses adhérents et tenir son assemblée générale annuelle. Mercredi 7 septembre, en fin de journée, rendez-vous était donc donné avec un ordre du jour en 18 points. Chaque adhérent devait auparavant émarger grâce à un système automatique qui permettait à chaque membre de récupérer un carton de vote sur lequel était indiqué le nombre de voix. Ainsi l'AAF, en tant que membre de catégorie B, avait son bulletin de vote pour 2 voix¹.

De manière très professionnelle et dynamique et après un mot de bienvenue, David Fricker, président de l'ICA, a conduit ce moment important pour la gouvernance de l'ICA.

Traditionnellement, un hommage est rendu aux membres décédés dans l'année avant de vérifier que le *quorum* est bien atteint et d'approuver le procès-verbal de l'assemblée générale de l'année précédente². Il était nécessaire lors de cette assemblée générale de confirmer pour les deux prochaines années les mandats des vice-présidents au Programme, Normand Charbonneau, et aux Finances, Henri Zuber, tous deux applaudis pour l'occasion. Une fois fait, David Fricker a présenté rapidement son rapport qui avait été mis à disposition des adhérents sur le site Internet et en demandant aux adhérents d'applaudir l'équipe du secrétariat basée à Paris, avant de laisser la parole à Normand Charbonneau qui, sans reprendre de manière linéaire son propre rapport, a souhaité insister sur différents dossiers présentés comme prioritaires : la formation à distance, la consolidation des actions de formation, l'organisation et la granularité des groupes de travail et groupes d'experts.

Atakilty Assefa Asgedom, président de la commission d'Évaluation (ECOM), a ensuite présenté son rapport. Cette instance travaille à partir d'un plan quadriennal (2015-2018) qui a permis de fixer cinq grands objectifs et le décline chaque année en version annuelle en sélectionnant quelques missions précises. Voici les cinq objectifs stratégiques principaux :

- veiller à la mise en œuvre du plan stratégique de l'ICA ;
- évaluer les programmes de l'ICA et ses communications internes et externes ;
- épauler l'assemblée générale, le comité exécutif et le secrétaire général ;
- évaluer toutes les informations pertinentes ainsi que les autres ressources ;
- vérifier la conformité vis-à-vis des statuts.

Pour 2016, voici les objectifs visés :

- pertinence des structures sous-tendant les activités et les programmes professionnels et techniques de l'ICA ;
- suivi des actions relatives à la résolution sur les « Démissions et l'exclusion de membres de l'ICA » ;

- évaluation de l'impact des formations et apprentissages dispensés par l'ICA ;
- efficacité de la politique de l'ICA en matière de TIC et de la mise en œuvre de cette politique.

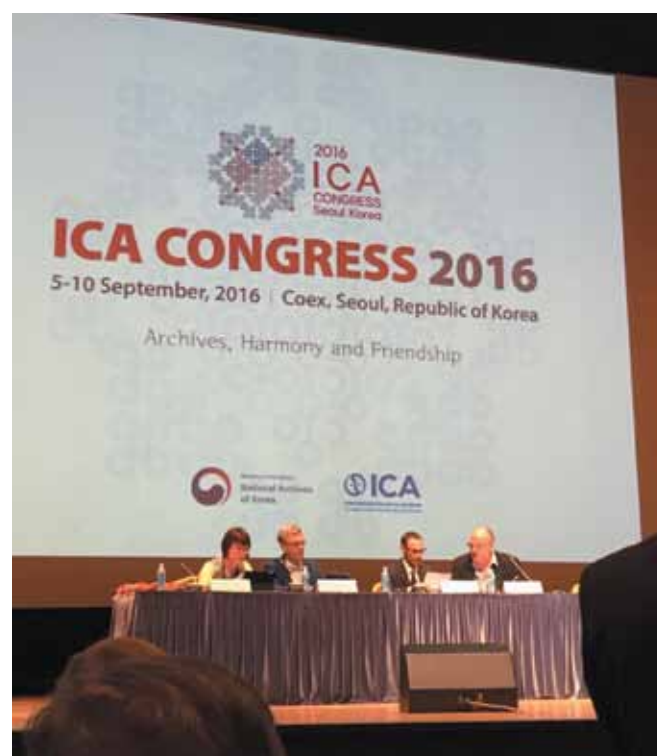
Un membre de l'ECOM est assigné à chaque objectif pour mettre en œuvre les actions entreprises en lien avec les différents acteurs comme l'équipe du secrétariat par exemple.

L'assemblée générale est l'occasion de présenter un rapport pour chaque action avec bilan des progrès et recommandations.

Pour ne prendre qu'un exemple, voici le rapport sur les « Démissions et l'exclusion de membres de l'ICA » :

- cette année, l'effort s'est porté essentiellement sur le recouvrement des arriérés, en procédant le cas échéant à des négociations délicates, plutôt que sur la recherche de candidats à l'exclusion de l'association ;
- il est prévu de passer en revue le barème de la catégorie A en 2017, dans le but éventuel de proposer de nouveaux taux de cotisation pour 2018 ;
- l'exclusion de membres de la catégorie A n'est pas jugée utile à ce stade, le barème pouvant subir des modifications dans un avenir proche.

Les questions que se pose l'ICA sont assez proches de celles que se pose ou a pu se poser l'AAF et auxquelles le chantier « dynamique associative » a apporté réflexions et réponses.



© AAF - Alice Grippon

1. <http://www.ica.org/fr/le-conseil-international-des-archives/nos-membres-adh%C3%A9sion>

2. Elle s'est tenue à Reykjavik le 28 septembre 2015.

David Leitch, secrétaire général de l'ICA, a ensuite dit quelques mots sur son rapport et les activités de l'année de l'équipe du secrétariat avant de laisser la parole à Henri Zuber pour la partie concernant les finances avec la validation des comptes de 2015 et du *quitus*, un point d'information des comptes pour l'année 2016 qui s'est accompagné d'une invitation à utiliser totalement le budget voté, l'approbation du barème de cotisation et du budget 2017. Pour les cotisations, il est important de noter qu'actuellement 85 % des recettes du budget dépendent des membres de catégorie A, soit les institutions nationales³, et qu'il est envisagé de modifier et rééquilibrer cela. Le budget voté pour l'année 2017 s'élève à 1,055 millions d'euros avec une participation particulière de la France, comme chaque année, à hauteur de 57 000 € destinée aux actions de soutien et de promotion vers les services d'archives de la francophonie.

Après ces sujets financiers, le projet de « Déclaration de Séoul » a été présenté aux adhérents et validés (voir ci-contre).

L'assemblée générale devait également se prononcer sur les prochains événements : en 2017 la conférence annuelle aura lieu à Mexico du 21 au 27 octobre ; à l'occasion du congrès de Séoul, le visuel et la théma-

tique ont été dévoilés et les participants ont pu visionner des vidéos de présentation. Pour le prochain congrès qui aura lieu en 2020, les adhérents présents ont suivi la recommandation du bureau exécutif qui avait retenu la candidature des Archives nationales des Émirats arabes unis et la conférence aura donc lieu à Abu Dhabi.

Pour finir, il a été suggéré une modification du règlement intérieur de l'ICA pour proposer des membres d'honneur, après validation en assemblée générale. Sarah Tyacke est donc devenue membre d'honneur de l'ICA suite à la proposition du Comité exécutif. Bibliothécaire et archiviste anglaise, elle a été de 1991 à 2005 « *Keeper of Public Records and Chief Executive of the Public Record Office of the United Kingdom* » et a donc participé activement à l'organisation des Archives nationales en 2003.



3. Ces cotisations s'élèvent de 260 € pour des pays comme le Bhoutan, le Cap-Vert, la Gambie, le Kosovo ou le Vanuatu à 34 818 € pour le Brésil, 36 000 € pour le Japon et 64 624 € pour les États-Unis. La cotisation de la France se monte à 7 000 €, elle accueille le secrétariat de l'ICA et contribue également au budget avec une aide liée à la promotion de la francophonie.

Les congrès depuis 1950

Année	Lieu	Thème
2020	Abu Dhabi, Émirats arabes unis	
2016	Séoul, Corée du Sud	<i>Archives, Harmony and Friendship: ensuring cultural sensitivity, justice and cooperation in a globalised world</i>
2012	Brisbane, Australie	<i>A climate of change</i>
2008	Kuala Lumpur, Malaisie	<i>Archives, governance and development : mapping future society</i>
2004	Vienne, Autriche	<i>Archives, memory and knowledge</i>
2000	Séville, Espagne	<i>Mellennium and the archives in the information era</i>
1996	Pékin, Chine	<i>Archival work approaching the end of the century- review and prospect</i>
1992	Montréal, Canada	<i>Information era and archivists</i>
1988	Versailles, France	<i>New archives material</i>
1984	Bonn, Allemagne	<i>Challenges on archives – heavy tasks and limited resources</i>
1980	Londres, Angleterre	<i>Archives application; the achievements and future of the International Council on Archives</i>
1976	Washington, DC, États-Unis	<i>Documents management and appraisal, the technical improvement of archival work ; increasing number of archives users ; archival departments in third world countries</i>
1972	Moscou, Russie	<i>The relationship and inheritance between national archives and archival departments directly under central government ; application of new technology in archives ; make research tools for scholars ; international cooperation of all archivists and aids provided to the developing countries</i>
1968	Madrid, Espagne	<i>The opening of archives and deregulation of micro-copy ; rescue and restoration of the flood-affected archives in Italy ; management of current documents</i>
1966	Washington, DC, États-Unis	Congrès extraordinaire
1964	Bruxelles, Belgique	<i>New methods of archives classification ; archives publications; archives of religions, young archivists and so on</i>
1960	Stockholm, Suède	<i>National archives; restoration, custody, photo-reprography of archives since 1950 ; research on archives and modern society and economy</i>
1956	Florence, Italie	<i>Nex equipments in archives; appraisal of permanently preserved archives ; private files</i>
1953	La Haye, Pays-Bas	<i>The standardization of archives terms ; archives and search tools ; archives and art hitory ; historical archives exhibits; the training of archivists</i>
1950	Paris, France	<i>How to supervise archives in progress ; archives and micrographs ; private files ; archives publications</i>

« Archives, harmonie et amitié » : ou comment perpétuer l'esprit de Séoul

À l'occasion du congrès, les adhérents réunis en assemblée générale, ont validé la déclaration suivante, signée par Sang-Jin Lee, président des Archives nationales de la République de Corée, et David Fricker, président de l'ICA, lors de la cérémonie de clôture :

La communauté archivistique, représentée par 2049 archivistes de 114 pays lors du 20^e Congrès international des archives, à Séoul (République de Corée) du 5 au 10 septembre 2016, est pleinement consciente des changements qui, au cours des deux dernières décennies, ont totalement bouleversé le contexte dans lequel s'exerce la profession.

Les avancées technologiques ont entraîné une croissance exponentielle du nombre d'archives et de documents créés par les particuliers, les familles, les autorités publiques, les organisations bénévoles et le secteur privé, le tout dans une diversité de formats tout à fait déroutante. Tous ces documents doivent désormais être gérés de manière responsable en cherchant à préserver un juste équilibre entre le droit à la vie privée et le droit à l'accès. L'information figurant dans les archives peut constituer un actif immense dans la mesure où l'on sait en faire un usage avisé dans l'intérêt de la société toute entière.

Pendant longtemps les services d'archives ont eu la réputation d'être des endroits reculés, réservés à une frange de la société plutôt restreinte, habituée à leurs procédures spécialisées et à leur terminologie érudite. L'évolution rapide de services innovants en ligne a sonné le glas de cette réputation, des millions de personnes pouvant désormais accéder aux informations dont elles ont besoin sans jamais pénétrer dans un service d'archives. Le grand public peut dorénavant accéder à la mémoire collective conservée dans les archives grâce à des moyens que les générations antérieures n'auraient même pas pu imaginer.

Face à la révolution technologique de l'ère du numérique, les participants au Congrès doivent être conscients des implications importantes, pour les professionnels des archives et de la gestion des documents, de plusieurs initiatives politiques majeures récemment entérinées par certaines organisations gouvernementales internationales, initiatives qu'ils ne peuvent se permettre d'ignorer.

Transformer notre monde : le Programme de développement durable des Nations Unies à l'horizon 2030¹.

L'objectif n°16 vise : la promotion de sociétés pacifiques et ouvertes à tous afin d'atteindre le développement durable; l'accès de tous à la justice ainsi que la mise en place, à tous les niveaux, d'institutions efficaces, responsables et transparentes. Il s'agit plus particulièrement d'atteindre les objectifs suivants : réduire nettement la corruption et la pratique des pots-de-vin sous toutes les formes, garantir l'accès public à l'information et protéger les libertés fondamentales, conformément à la législation nationale et aux accords internationaux.



© AAF - Coline Vialle

La recommandation de l'UNESCO concernant la préservation et l'accessibilité du patrimoine documentaire, y compris le patrimoine numérique (novembre 2015)² incite les États membres « à aider leurs institutions de mémoire à formuler des politiques de sélection, de collecte et de conservation par le biais de recherches et de consultations, sur la base de normes établies et définies à l'échelle internationale, en ce qui concerne le patrimoine documentaire de leur territoire. Les documents, fonds et collections devraient être gérés d'une manière qui en garantisse la conservation et l'accessibilité au fil du temps, et prévoie les moyens nécessaires à leur communication, y compris le catalogage et l'enregistrement de métadonnées » (1.1). Elle précise également que « dans le cas de documents numériques, il est souhaitable de prendre des mesures et des dispositions avant et dès leur création et leur acquisition » (2.2).

La déclaration universelle des archives de l'UNESCO (novembre 2011)³ : reconnaît que les « archives sont une source d'informations fiables pour une gouvernance responsable et transparente et jouent un rôle essentiel dans le développement des sociétés en contribuant à la constitution et à la sauvegarde de la mémoire individuelle et collective. L'accès le plus large aux archives doit être maintenu et encouragé pour l'accroissement des connaissances, le maintien et l'avancement de la démocratie et des droits de la personne, la qualité de vie des citoyens. »

Le Partenariat pour un gouvernement ouvert (PGO - lancé en 2011)⁴ : il s'agit d'une initiative multilatérale rassemblant 69 pays membres, des organisations non gouvernementales et des représentants de la société civile dans une gouvernance collégiale. Le Partenariat s'attache, au niveau international, à promouvoir la transparence de l'action publique et son ouverture à de nouvelles formes de consultation et de participation citoyenne, à renforcer l'intégrité publique et combattre la corruption, et à utiliser les nouvelles technologies et le numérique pour renforcer la démocratie, promouvoir l'innovation et stimuler le progrès. Depuis la création

1. <http://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/>

2. http://portal.unesco.org/fr/ev.php-URL_ID=49358&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html

3. <http://www.ica.org/fr/d%C3%A9claration-universelle-des-archives>

4. <https://fr.ogpsummit.org/osem/conference/ogp-summit>

.../...

du Partenariat, plus de 2 000 engagements en faveur du gouvernement ouvert ont été pris par les États membres.

Lieu de partage de bonnes pratiques, le PGO constitue ainsi une plateforme unique permettant de mettre en relation, de développer et de stimuler la communauté des réformateurs de l'État à travers le monde.

Au cours du Congrès de Séoul, les professionnels de l'archivage et de la gestion des documents ont réaffirmé leur volonté de contribuer massivement à la société contemporaine à l'ère du numérique par le plus grand partage possible de leur connaissances professionnelles, et ce dans un véritable esprit d'« Harmonie et Amitié ». Face aux défis et aux opportunités créés par les différentes initiatives mentionnées ci-dessus, les participants au Congrès invitent le Conseil international des archives à faire en sorte que l'esprit de collaboration, si palpable tout au long de cette semaine, soit cultivé et entretenu dans tout le secteur de l'archivage et de la gestion des documents dans les années à venir. Plus précisément, ils recommandent au Conseil international des archives de suivre les pistes suivantes au cours des quatre prochaines années.

Recommandations pour agir

Reconnaissance de l'importance des archives comme source d'information

1. Mettre l'accent sur le fait que les archives constituent une source d'informations unique et irremplaçable, et ce dans le but d'accroître la visibilité des archives sur la scène internationale grâce à la formulation de prises de position claires sur des questions liées, par exemple, à la propriété intellectuelle, au gouvernement ouvert, à l'accès aux informations et à la protection des données, et à la diffusion efficace de ces prises de position aussi bien au sein de l'organisation que vis-à-vis des acteurs extérieurs.

Mise en œuvre d'une politique d'archivage numérique

2. Mobiliser les compétences disponibles au sein du réseau international de l'ICA pour procéder à l'élaboration de normes et de bonnes pratiques permettant aux archivistes d'instaurer des mesures énergiques en vue d'assurer la conservation numérique, par exemple, à travers le projet PERSIST, et d'exploiter les possibilités d'un accès aux archives le plus large grâce à la numérisation, et ce de manière responsable.
3. Encourager le dialogue constructif entre les membres de l'ICA sur la question du patrimoine archivistique partagé, dans un environnement neutre et dans une ambiance de respect mutuel, et promouvoir tous les projets permettant de démocratiser l'accès à ce patrimoine.

Financement et développement des ressources humaines de manière durable

4. Poursuivre la sensibilisation au besoin d'investir dans la mise en œuvre et la maintenance d'infrastructures numériques tout en cherchant des moyens divers de construire un nouveau modèle économique afin d'atteindre ces objectifs.

5. Par l'intermédiaire de la Commission du Programme, tirer parti des outils d'apprentissage électronique (*e Learning*), permettant ainsi d'améliorer l'offre de services de formation proposée par l'ICA tout en respectant la multiplicité des pratiques et des cultures archivistiques autant que la diversité linguistique et culturelle de ses membres à l'échelle mondiale.
6. Par l'intermédiaire de la Commission du Programme, coordonner les différents projets de formation en cours d'élaboration au sein des organes de l'ICA dans le cadre de priorités stratégiques claires tout en respectant les besoins divers des communautés de l'ICA.

Soutien aux initiatives stratégiques des organisations internationales

7. Par l'intermédiaire du Forum des archivistes nationaux et des branches régionales de l'ICA, inciter tous les États membres à tenir pleinement compte de la déclaration de l'UNESCO sur le patrimoine documentaire et à participer à son programme phare « Mémoire du Monde ».
8. Également par l'intermédiaire du Forum des archivistes nationaux et des branches régionales de l'ICA, inciter les États membres à participer au Partenariat pour un gouvernement ouvert (PGO) et à mettre en place des plans d'action nationaux reposant sur une gestion efficace des archives et des documents d'activité.
9. Poursuivre les efforts de modernisation déjà entrepris au sein du Conseil international des archives, en tant qu'organisation, dans le but de lui permettre de tirer pleinement parti des avancées technologiques tout en respectant la diversité linguistique et culturelle et, plus particulièrement, de profiter des possibilités offertes par les réseaux sociaux pour s'attirer de nouveaux publics et recruter de nouveaux adhérents.

Renforcement de la coopération internationale

10. Permettre aux collègues travaillant dans des environnements à faibles ressources de profiter des avantages de l'ère du numérique, notamment par le biais de son Fonds international pour le développement des Archives et de son Programme pour l'Afrique.
11. Exploiter les liens existant avec des organisations non gouvernementales sœurs telles que l'IFLA, l'ICOM et l'ICOMOS pour lancer des programmes conjoints dans des domaines d'intérêt commun.

Les participants au Congrès de Séoul souhaitent que ces recommandations ne restent pas lettre morte. Ils insistent sur la nécessité de faire en sorte qu'elles guident les dirigeants de l'ICA dans leurs interventions au cours des quatre prochaines années et demandent instamment qu'un compte rendu détaillé sur leur mise en œuvre soit présenté lors du Congrès de 2020.



Conseil international des archives

Cette déclaration a été rédigée en anglais, français et coréen et est consultable : <http://www.ica.org/fr/archives-harmonie-et-amiti%C3%A9-ou-comment-perp%C3%A9tuer-l%E2%80%99esprit-de-s%C3%A9oul>

L'ICA et les nouveaux professionnels

Le programme pour les nouveaux professionnels de l'ICA a été lancé au printemps 2014 à destination des étudiants, stagiaires et professionnels des archives et du *records management* en poste depuis moins de cinq ans, indépendamment de leur âge. L'objectif est de leur permettre de s'engager auprès de l'ICA, de mettre en œuvre des échanges pour acquérir une expérience internationale et de former des amitiés et réseaux autour du monde. Il vise aussi à s'assurer que la composition de l'ICA et son programme professionnel restent dynamiques et pertinents.

L'un des aspects consiste à financer des bourses pour participer à la conférence annuelle ou au congrès quadriennal. Huit boursiers étaient ainsi présents à Séoul, issus d'Afrique du Sud, du Bénin, du Canada, du Chili, de Chine, d'Irlande, du Royaume-Uni. Cette équipe, active durant le Congrès (participation à la communication, animation d'une intervention), est engagée pour un an avec l'ICA pour agir pour tous les nouveaux professionnels. Une enquête menée en ligne cet été leur permettra d'identifier les besoins des nouveaux professionnels autour du globe, et de faire en conséquence des propositions d'action. Les nouveaux professionnels étaient par ailleurs identifiés durant les événements de l'ICA par un signe distinctif sur leur badge et invités à un déjeuner spécifique leur permettant de développer leur réseau. Un système de mentorat a été mis en place cette année pour les huit boursiers, avec l'objectif de l'étendre dans l'année qui vient. Certains projets impliquent d'ores et déjà des nouveaux professionnels, tels que le développement de la partie en espagnol du site Internet, et d'autres seront mis en œuvre selon les ressources disponibles.

Les actualités du programme, notamment les appels à candidature pour les bourses, peuvent être consultées en ligne sur le site de l'ICA et sur la page Facebook spécifique des Nouveaux professionnels.



Cécile Fabris

Coordinatrice du Programme
Nouveaux Professionnels de l'ICA



© ICA

Un groupe d'experts pour la sensibilisation aux archives ?



L'ICA travaille avec des groupes experts : celui sur la description archivistique, celui sur la gestion des situations d'urgence ou encore celui sur les documents numériques. Il en existe un appelé ICA-AEG, soit *Advocacy Expert Group* ou groupe d'experts sur la sensibilisation.

Claude Roberto (Canada), présidente d'ICA-AEG, a présenté lors du congrès les travaux de ce groupe qui compte une douzaine de personnes au comité directeur. Pour la période 2014-2018, l'AEG s'est fixé les objectifs suivants :

- développer une stratégie dans le but de créer une sensibilisation aux archives en général et de promouvoir la Déclaration universelle sur les archives (DUA) ;
- développer les communications au sein de l'ICA au sujet de la DUA et des activités de sensibilisation ;
- développer des liens avec les membres de l'ICA ;
- utiliser les médias sociaux et augmenter la présence en ligne des activités de sensibilisation, y compris l'utilisation de la DUA ;
- offrir de l'expertise dans le domaine de la sensibilisation au sein de l'ICA et de la communauté archivistique internationale ;
- développer des relations avec les partenaires de l'ICA.

La présentation à Séoul a montré que les efforts se sont concentrés sur la promotion de la Déclaration universelle des archives et l'agrégation de ressources sur la sensibilisation aux archives.

En effet pour le premier, la Déclaration universelle sur les archives est un pilier central du programme de sensibilisation de l'ICA. Adoptée

le 10 novembre 2011 par l'UNESCO, ce texte existe actuellement en plusieurs langues : basque, chinois, hébreu, lituanien, grec, etc.¹. Le groupe s'est attaché à proposer à tous ceux qui souhaitent le traduire un gabarit neutre, à adapter à la traduction.

Pour le second, l'objectif est de développer et promouvoir une boîte à outils pour aider les archivistes à traiter avec les médias et/ou utiliser les médias pour promouvoir les archives. En mars 2016, AEG a soutenu la « campagne de sensibilisation pour préserver activement le patrimoine archivistique » initiée par l'Italie².



Alice Gripon



© ICA

1. <http://www.ica.org/fr/d%C3%A9claration-universelle-des-archives>

2. <http://www.ica.org/fr/node/14752>

Les associations professionnelles d'archivistes se réunissent à Séoul



© AAF - Alice Grippon

La section des associations professionnelles (SPA) de l'ICA a profité du congrès pour tenir une réunion de travail qui précédait son assemblée générale le lundi 5 septembre. Alice Grippon et Chloé Moser y représentaient l'association, en l'absence de Céline Guyon, membre officielle d'ICA-SPA pour l'AAF.

Les associations d'archivistes d'Allemagne, de Pologne, de Norvège, de Catalogne, des États-Unis, de Suisse, du Canada, d'Israël, de Chine et du Pays-Bas y étaient aussi représentées, mais cela semble peu par rapport aux 76 associations adhérentes à l'ICA. La nouvelle identité visuelle et sa déclinaison pour la section ont été présentées.

Cette réunion fut l'occasion de revenir sur le Festival du Film créé par la section et sur l'envie de le faire durer. Presque 70 films ayant été visionnés pour l'occasion, le bureau de SPA aimerait en diffuser la liste, si possible en la catégorisant pour faciliter son utilisation.

Dans le cadre de la section, l'Association des archivistes d'Israël a traduit en hébreu le guide écrit par Christina Bianchi : ce *Manuel pratique de gestion des documents - Mettre en place les principes de Records management dans les communes vaudoises* a été adapté pour s'appliquer à la réalité locale.

La section a ensuite tenu son Assemblée générale et un nouveau bureau a été élu : Vilde Ronge, membre de la société norvégienne des *Records manager* et archivistes, en est la présidente. Composent également le bureau :

- Joan Soler Jimenez, *Associació d'Arxivers-Gestors de documents de Catalunya* ;
- Eugenio Bustos, *Association of Archivists of Chile* ;
- Du Mei, *Society of Chinese Archives (SCA)* ;
- Céline Guyon, Association des archivistes français (AAF) ;
- Bettina Joergens, *Verband Deutscher Archivarinnen und Archivare e.V. (VDA)* ;
- Michal Henkin, *Association of Israeli Archivists* ;
- Alassane Ndiath, Association sénégalaise des bibliothécaires, archivistes et documentalistes (ASBAD) ;
- Cristina Bianchi, Association des archivistes suisses ;
- Bert de Vries, *Koninklijke Vereniging van Archivarissen in Nederland (KVAN)* ;
- Becky Haglund Tousey, *Academy of Certified Archivists/Society of American Archivists*.

Le bureau se réunira à Oslo en avril 2017 puis à Mexico lors de la conférence annuelle.



Alice Grippon

Un Festival du film pour les archives ?

La Section des associations professionnelles (SPA) du Conseil international des archives (ICA) a organisé un Festival du film sur les archives et la gestion de documents.

Le bureau de la section réuni pendant le Forum des archivistes à Troyes en mars 2016 a retenu 9 créations sur 66 qualifiées parmi les catégories suivantes :

- meilleur film décrivant la pertinence et l'importance des archives ;
- meilleur film décrivant la pertinence et l'importance de la gestion des documents d'activité ;
- meilleur film utilisant l'humour pour communiquer sur les archives et/ou la gestion des documents d'activité.

Le bureau de la section a appelé les archivistes à voter pour le Prix du Public, en ligne, plusieurs semaines avant le congrès. Les films ont été visionnés pendant l'assemblée générale de la section des associations professionnelles puis diffusés sur le stand de l'ICA durant le Congrès à Séoul. Le gagnant du Prix du public avec 2 379 votes, ainsi que les gagnants des trois autres Prix du Film SPA, ont été dévoilés lors de la séance plénière de la Commission du Programme de l'ICA à Séoul vendredi 9 septembre 2016 par Vilde Ronge, présidente de la section des associations professionnelles de l'ICA, et David Fricker, président de l'ICA.



© AAF - Coline Vaile

Les nommés :

Vienna City Archives

Wiener Stadt- und Landesarchiv, Autriche

Cardiff People First

Glamorgan Archives, Royaume-Uni

Gagnant de la catégorie : Meilleur film représentant la pertinence et l'importance des Archives



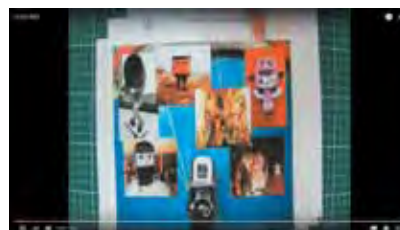
Rens at the Archive

Regional Archive Rivierenland (RAR) & Heritage Guelderland (HG), Pays-Bas

Records Management

Ville d'Antibes Juan-les-Pins, France

Gagnant de la catégorie : Meilleur film représentant la pertinence et l'importance de la gestion des documents



Implementation tools

Barcelona Provincial Council, Espagne, Catalogne

Imprints

Aust-Agder museum og arkiv, Kuben, Norvège

Digitalitation project

The City Archives of Bergen, Norvège

Des archivistes

Archives départementales d'Ille-et-Vilaine, France

GEVER

Schweizerisches Bundesarchiv, Suisse

Gagnant de la catégorie : Meilleur film utilisant l'humour pour communiquer sur les Archives et/ou la gestion des documents



Et le Prix du Public a été décerné à :

Rens at the Archive

Regional Archive Rivierenland (RAR) & Heritage Guelderland (HG), Pays-Bas



Vous pouvez (re)voir les films ici : <http://www.arkivrad.no/le-festival-du-film-spa-les-films>

Bravos aux gagnants et nous souhaitons longue vie à cette initiative !



Alice Gripon

Place aux interventions

Il était une fois, dans une galaxie lointaine, très lointaine...

La cérémonie d'ouverture du congrès de l'ICA!

Nous tenions vraiment à consacrer un article de ce dossier à la cérémonie d'ouverture du congrès... cela peut paraître inintéressant *a priori*... des discours trop longs, peu de réflexions vraiment poussées en général... et pourtant... cette cérémonie s'est avérée une formidable entrée en matière!

Nous parlerons d'abord des quelques discours de VIP de premier ordre : ouverture en anglais et en français par David Fricker, président de l'ICA, message vidéo de la présidente de la république de Corée du Sud (Park Geun-hye), discours du ministre de l'Intérieur en charge des archives, du Premier ministre (Hwang Kyo-ahn), message de Ban Ki-Moon, tous véhiculant des idées fortes sur les archives. Bien sûr, nous savons dans quel cadre ces messages et discours ont pu être préparés, bien sûr, le discours politique n'est pas synonyme de réalisations concrètes... Cependant, le fait que ces si nombreux hommes et femmes politiques coréens, que le secrétaire général de l'ONU aient pris le soin d'être présents pour ouvrir ce congrès et parler de notre métier a de quoi faire plaisir à tout archiviste qui se respecte...

La première « keynote » par John Hocking, assistant au secrétaire général de l'ONU, intitulée « *Out of the box, into the world* » a clos cette séance avec brio par une présentation brillante illustrée avec des exemples émouvants de l'importance des archives aux quatre coins du monde. Vous pourrez découvrir et apprécier cette présentation plus en détails (le texte de cette présentation est disponible intégralement à cette adresse : <https://www.facebook.com/notes/ica-international-council-on-archives/out-of-the-box-into-the-world-by-mr-john-hocking/1074699459233504>) mais s'il fallait retenir une phrase qui m'a beaucoup plu ce serait celle-ci : « *Archivists are the Leonardo Da Vinci's of our time, modern Renaissance men and women excelling in multiple disciplines. You are communications experts, activists, movie makers, IT wizards, and project managers.* » Le ton était donné : des réflexions passionnantes autour de notre métier, de la révolution numérique envisagées sous le prisme de la coopération internationale... de quoi motiver encore davantage à vivre cet événement pleinement ! Mais le point d'apothéose de cette cérémonie a été incontestablement, pour la délégation de l'AAF, la vidéo de la cérémonie d'ouverture, une vidéo préparée par les archivistes coréens, en anglais, avec une musique digne d'un grand blockbuster américain (mais à la Star Wars !), lumières éteintes et son au maximum... Nous étions dans l'ambiance pour que l'émotion soit au rendez-vous ! Si vous n'avez pas encore vu ces 7 minutes 30 de pur bonheur, la vidéo est visible ici : https://www.youtube.com/watch?v=HA_zirNZBm4 (lien consulté le 21/09/2016).

Le film « *The archivist opens the door to a new civilization* »¹ retrace l'histoire des archives depuis les hommes préhistoriques et leurs dessins sur les murs des cavernes jusqu'aux bases de données actuelles faites de 0 et de 1 ou au big data, un voyage à travers le temps et les pays pour appréhender en quelques minutes toute l'étendue



© AAF - Chloé Moser



© AAF - Alice Grippon

et la richesse de ces traces de mémoires, les enjeux de leur conservation, et leur apport pour l'histoire, la mémoire et les citoyens... Comment ne pas s'enthousiasmer ? Surtout quand la vidéo se conclue par ces phrases « *Where should we go next? Archiving is the door to a new civilization... The digital revolution is an opportunity as well as a crisis for humankind... Creating a new system of archiving... Who will lead the way? Who will hold the key to the new civilization?* » et que la réponse arrive sur grand écran... « *It's you! THE ARCHIVIST* »... Voilà ! Nous, les archivistes du monde entier, nous sommes juste des super-héros ! L'humanité a besoin de nous pour sauver le monde de l'information ! Les applaudissements ont été nourris et pendant ces quelques minutes, nous avons pu vraiment sentir la puissance de cette communauté professionnelle réunie, notre fierté d'y appartenir, d'exercer un métier aussi passionnant et plein de défis, cette envie de tous les relever ensemble et le grand bonheur d'être présentes toutes les trois à cet événement pour y représenter notre association ! Toutes les conditions étaient donc réunies lors de cette séance inaugurale pour placer le congrès de l'ICA de Séoul sous les meilleurs auspices et donner un vrai sens à ce titre qui a laissé de nombreux archivistes songeurs voire perplexes « Archives, Harmonie et Amitié » !



Chloé Moser



© AAF - Alice Grippon

1. Voir la quatrième de couverture de ce numéro.

La choré d'Alice et Chloé en Corée ?



© Yujue Wang

Et non ! tant attendue et pourtant... nous avons gardé nos tutus et nos chaussons de danse pour une autre occasion et avons très sérieusement présenté « Formation, référentiel métiers, sensibilisation ou comment une association professionnelle peut-elle contribuer au développement et à la reconnaissance de notre profession ? »¹.

Devant une assemblée hélas peu nombreuse, nous avons pu exposer ce qui fait que l'AAF contribue à la définition et à la construction de la profession d'archiviste. Notre présentation a débuté par une présentation du contexte français : définition de la professionnalisation, différence entre association professionnelle et syndicat, quel mandat et quelle licence d'une profession ou encore quelles sont les attentes des adhérents et de tous les archivistes, nous avons également eu l'occasion de définir comment ces actions s'inscrivent dans nos relations avec des partenaires (SIAF, APSV, etc.). Nous avons ensuite présenté les actions entreprises par l'AAF en matière de formation, premier et plus évident moyen de professionnalisation, à travers le centre de formation, le partenariat avec l'APSV pour la formation d'assistant-archiviste et la mise en place de la validation des acquis par l'expérience (VAE), et notre mode d'intervention sur les formations initiales en archivistique. Puis nous avons voulu démontrer que de nombreuses actions proposées par l'AAF permettaient aux archivistes de se professionnaliser, aussi bien grâce aux publications, au référentiel métier et le travail autour de ce projet, que lors des nombreux colloques, journées d'études ou forum des archivistes. Pour terminer, nous avons pu aborder les revendications portées par l'AAF en matière de concours,

d'insertion professionnelle ou même sur les textes législatifs, autant d'actions qui concourent à faire reconnaître le métier et la place de l'archiviste dans la société.

Exposer ce sujet en 20 minutes est une gageure et en même temps apporte une grande frustration. Il y a tant à dire, à expliquer, à développer sur ce sujet au regard de ce qui se fait finalement depuis des décennies au sein de l'association... En cela la thèse de Damien Hamard nous a beaucoup aidées et éclairées, et nous en profitons pour le remercier très chaleureusement. Exposer ce sujet centré sur cette association à laquelle nous tenons toutes les deux beaucoup était aussi très important et nous l'avons vécu comme une grande fierté !

La session s'est poursuivie avec l'intervention de Krystyna Wanda Ohnesorge des Archives fédérales suisses sur « Nouveaux défis en matière d'évaluation : franchissement des frontières archivistiques » puis de Yu Cao d'une université chinoise sur « Lien éthique entre les archives et les autres institutions concernées ». Trois interventions, trois sujets très différents, trois langues, un beau défi pour notre brillante présidente de séance, Yujue Wang, qui a su présenter les intervenants en chinois, anglais et français (sans traduction simultanée !) mais, au regard des participants dans la salle, il est évident que peu d'archivistes semblent avoir cette compétence... Peut-être une nouvelle voie à creuser pour la professionnalisation ?



**Alice Gripon
et Chloé Moser**

1. Présentation visible en ligne : <http://www.slideshare.net/AliceGripon/seoul-alice-chlo201609def>

Retour sur l'atelier

« Préservation des enregistrements audio et vidéo »

Mardi 6 septembre 2016

Cet atelier était animé par Mme Lai Tee Phang des Archives nationales de Singapour et M. Dietrich Schiller de l'UNESCO et ancien directeur de la *Vienne Phonogrammarchiv*.

Il s'est déroulé en plusieurs temps. Nous avons eu tout d'abord un historique sur l'archivage de l'audiovisuel avec quelques points de repères :

- les premières machines représentant des réalités physiques, acoustiques ou des phénomènes optiques sont apparues en 1839 pour la photographie, en 1877 pour l'enregistrement des sons, en 1895 pour les films ;
- le développement des technologies audiovisuelles a été motivé par des intérêts scientifiques comme l'exploration du langage humain, l'intérêt pour les musiques exotiques, la connaissance des différents peuples et le besoin d'étudier le mouvement en général de manière détaillée ;
- les universités ont rapidement mis en place des collections. Trois institutions académiques se détachent, organisées autour des archives du son : la *Vienna Phonogrammarchiv* (1899), la *Berlin Phonogrammarchiv* (1900) et la *Saint Pétersbourg Phonogrammarchiv* (1908).

Les intervenants ont listé les spécificités de la conservation de l'audiovisuel à cette époque :

- l'audiovisuel est caractérisé par l'emploi de matériaux instables dans le temps et d'équipements de lecture rapidement obsolètes, souvent dédiés à un seul type de support ;
- la facilité de réparation des différents formats utilisés de manière assez stable : cylindres de 1880 jusqu'en 1920, puis disques à gros sillons de 1890 au milieu des années 1950, puis des microsillons à la fin des années 1940 et enfin des enregistrements magnétiques depuis le milieu des années 1930 jusqu'à la fin des années 1940 ;
- un mode de fonctionnement qui sauvegardait les originaux : conservés dans des conditions climatiques idéales au sein des archives et des musées, ils étaient considérés comme « intouchables » ; des copies étaient fournies comme élément de travail.

Un tournant technologique s'est produit dans les années 1980 : l'arrivée des enregistrements numériques audio et vidéo a transformé le paysage. Les premières utilisations laissaient entrevoir une meilleure stabilité des différents formats. Mais par la suite leur explosion en termes d'innovation a rendu le cycle de vie plus court. Parfois, même des formats à peine sortis devenaient obsolètes et reconstruire des équipements pour les lire était quasiment impossible du fait de la sophistication des produits.

Quelques principes de base de conservation de l'audio et de la vidéo nous ont été présentés :

- les documents audiovisuels comprennent les informations primaires, l'enregistrement à proprement parlé, et des informations secondaires qui correspondent aux métadonnées ;
- une étape est incontournable en l'absence de l'original : le choix de la meilleure copie voire l'examen de l'existence d'un « master déjà archivé » (duplication de l'original) ;
- trouver le meilleur équipement de lecture du document audiovisuel pour disposer de la meilleure qualité de lecture de l'enregistrement qui sera utilisé pour le reste de sa vie après numérisation ;
- les anomalies courantes sont prises en compte par les archivistes de l'audiovisuel comme des distorsions apportées par les équipements de lecture, le désalignement des têtes de lecture ou des échos.

Selon les intervenants, les principes communs à tous ces supports sont que :

- tous les supports audio-visuels sont amenés à se dégrader et sont soumis à une obsolescence certaine ;
- la seule conservation long-terme passe par une numérisation ;
- les informations analogiques ou numériques contenus sur les supports doivent être extraites et converties dans un format numérique ;
- les transferts sont longs, consommateurs de temps et doivent être renouvelés régulièrement.

En conséquence, les extractions et les transferts de signaux originaux doivent être réalisés avec la meilleure qualité possible qui sera déterminante pour la transmission dans le temps.

Pour finir les intervenants nous ont apporté quelques conseils en matière de numérisation, comme la nécessité de bien connaître sa collection (formats et risques associés en terme d'obsolescence, d'existence de lecteurs du support, de compétences de remise en état, etc.), son contenu (âge ou période, original ou copie voire numéro de la copie par rapport à la matrice, en accès réservé ou en usage libre, etc.). Une réflexion en amont des choix pour la numérisation est essentielle.

Bernard Ouillon

Table ronde Vitam au congrès de l'ICA à Séoul

Le programme Vitam a participé au congrès de l'ICA en organisant une table-ronde intitulée « e Programme Vitam, un projet interministériel de développement d'un logiciel d'archivage numérique associant archivistes, *records-managers* et informaticiens », centrée sur le thème de la collaboration et positionnée dans le module e-government.

Elle rassemblait presque toutes les composantes du programme :

- les représentants des trois ministères porteurs : Françoise Watel, chef du projet Saphir pour le ministère des Affaires étrangères et du développement international, Thomas Van de Walle, directeur du Projet Adamant pour les Archives nationales (ministère de la Culture et de la communication), Henri Zuber, adjoint au chef du Service historique de la Défense et vice-président de l'ICA pour le projet ArchipelNG (ministère de la Défense) ;
- l'équipe interministérielle Vitam : Jean-Séverin Lair et Mélanie Rebours (Programme Vitam, Services du Premier ministre).

Thomas Bernard, chef du projet de diffusion Ad-Essor au Service interministériel des Archives de France était, quant à lui, retenu par sa propre communication.

La table-ronde a débuté par une contextualisation, afin de rendre le « cas français » intelligible pour nos confrères étrangers, tant pour l'aspect archivistique - trois ministères chargés d'archivage définitif, des archivistes gérant souvent la partie intermédiaire comme définitive... - que pour l'aspect numérique avec la présentation de la direction interministérielle du numérique et du système d'information et de communication de l'État (DINSIC).

L'équipe interministérielle Vitam a présenté rapidement le programme, ses objectifs et le projet de solution logicielle. Celle-ci développée en logiciel libre sera valable tant pour les archives définitives que courantes et intermédiaires, servira de socle à la création de plateformes d'archivage numérique au sein des trois ministères porteurs, mais aussi plus largement au sein d'autres services désireux de réutiliser (gratuitement) ce logiciel.

Les représentants des ministères porteurs ont ensuite présenté leur projet d'implémentation en mettant en regard leurs choix avec ceux des autres partenaires : méthode Agile pour les Archives nationales et

le MAEDI, itérative pour le ministère de la Défense. Ils ont particulièrement insisté sur les problématiques de synchronisation des calendriers des projets d'implémentation avec les livraisons de logiciel et sur l'ensemble des problématiques couvertes par un projet d'implémentation qui ne traite pas seulement d'informatique. Les responsables de projets ont, en effet, explicité tous les travaux liés à leur projet de SAE : cartographie des données, conduite du changement, travail sur les processus organisationnels...

Dans un second temps, la table ronde s'est focalisée sur les problématiques de collaboration au sein du programme, autour de trois axes : la collaboration entre partenaires, entre archivistes et informaticiens, et la collaboration interne à chaque partenaire.

La collaboration interministérielle repose, d'un point de vue organisationnel, sur la comitologie mise en œuvre dans le cadre du programme, qui, du comité directeur au comité de suivi, permet à tous les intervenants du programme - des décideurs aux plus opérationnels - de dialoguer, d'être informés, mais également de participer au processus décisionnel. Les partenariats et les travaux collaboratifs tels que les chantiers et ateliers techniques et métiers permettent également d'interagir et de prendre en compte les besoins de chacune des parties en présence.

Les participants ont également fait part de leur retour d'expérience sur la collaboration entre les deux professions, archivistes et informaticiens. Chargées de gérer de l'information, elles ont des points communs, mais aussi des distinctions qui compliquent parfois les travaux en commun. La collaboration doit faire l'objet d'un soin particulier pour qu'archivistes et informaticiens puissent se comprendre, interagir et effectuer un travail efficace. La méthode Agile, centrale dans le processus de développement du logiciel Vitam mais également dans les projets d'implémentation Adamant et Saphir, a été présentée puisqu'elle favorise cette collaboration.

Enfin, les chefs de projets ont ensuite évoqué le mode de collaboration interne à leurs entités, censé favoriser la transition de leurs services d'archives vers le numérique et assurer la conduite du changement...

La table ronde s'est achevée sur la présentation des premières réalisations du Programme et des projets : procédures de commande publique, lancement des développements, ateliers techniques et métiers, études de sécurité, travaux préparatoires (cartographie des données).

En conclusion, les participants se sont accordés pour dire que Vitam n'est pas seulement un projet informatique. La collaboration au sein du Programme, permet à trois ministères qui ne dialoguaient pas jusque-là de travailler ensemble. De façon plus inattendue, elle permet aux archivistes de réseaux différents de discuter, de confronter leurs pratiques, parfois divergentes.



Mélanie Rebours

Directrice de la diffusion et des partenariats du Programme VITAM



© Vitam

« Un jour j'irai au congrès de l'ICA »

L'Insee déménage début 2018. Ce changement est très important pour l'institution qui a emménagé dans les locaux de Malakoff en 1974. Cela fait plus de 40 ans d'histoire et donc d'occupation, de vies et surtout de production d'archives. Or les bâtiments de l'époque étaient construits pour pouvoir stocker de très nombreux papiers. Ce qui n'est plus le cas aujourd'hui. Cela signifie 40 ans de documents à archiver ou déménager.

Pourquoi vous raconter cela ? Parce que je suis arrivée voilà un an, que ma priorité est de procéder à cet archivage et en premier lieu à l'archivage des dossiers et documents de la cellule « Mise à disposition et archivage » dont je suis responsable.

Or pendant le tri, j'ai découvert les anciens bulletins d'information de l'ICA d'un de mes prédécesseurs. Il m'a tout de suite paru intéressant de pouvoir rencontrer et échanger avec mes homologues et de m'intégrer au sein d'une organisation ayant pour objectif la gestion efficace des archives, leur conservation ainsi que le traitement.

En regardant le site Web de l'ICA j'ai vu que le prochain congrès aurait lieu à Séoul en 2016. Et là, problème. C'est loin, donc c'est cher. C'est long, environ 12 heures de vol. Et le nom retenu pour ce 20^e congrès « Harmonie et amitié » est malheureusement fort loin de nos préoccupations. Et pourtant en regardant le programme, je suis de plus en plus convaincue que je dois y aller. Il y a de très nombreuses présentations sur l'archivage électronique, des retours intéressants sur des projets et des normes archivistiques. Notamment sur le projet VITAM, Adamant, le projet de téléversement des archives de la Défense. Ainsi que la possibilité de rencontrer d'autres archivistes afin de discuter librement de mes diverses préoccupations.

Après avoir surmonté mes propres hésitations et autocensure, j'ai expliqué à ma hiérarchie les raisons pour lesquelles, il m'apparaissait intéressant d'y aller. Ma présence au congrès me permettant d'avoir un retour sur les meilleures pratiques, les évolutions, les normes et standards de l'archivage et du *records management*. Et au-delà des conférences, de prendre contact avec les bons interlocuteurs et de bénéficier de leur retour d'expérience. J'ai de la chance d'avoir une hiérarchie convaincue par la nécessité d'offrir aux agents la possibilité de participer aux organisations phares de leur domaine. D'autant que parmi les réflexions sur l'orientation de l'Insee pour 2025, nous avons plusieurs objectifs visant à mutualiser les bonnes pratiques et développer une culture ouverte sur l'extérieur et l'innovation.

Que vous dire du congrès en lui-même ? Une organisation sans faille. Des conférences variées et intéressantes. Je ne vous ferai la liste fastidieuse des conférences suivies. Je dirai juste un mot sur quelques interventions coréennes, notamment la présentation du *Central Archives Management system* (CAMS). Le système de gestion administrative des documents et d'archivage intégré et unifié dans les administrations coréennes faisait rêver. Quant à la présentation de la *Freedom of Information Act* révisée en août 2013, leur volonté d'ouvrir et permettre la diffusion de l'information auprès des citoyens, était des plus attrayantes.

Pour ceux qui peuvent être freinés par un anglais balbutiant, pas de souci. De nombreuses conférences étaient traduites. Et un nombre certain se sont déroulées en français. Cela m'a permis d'avoir en un temps restreint, un état des lieux des différents projets archivistiques français et de pouvoir communiquer avec eux pour avoir plus de détails, voire préparer de futures visites ou présentations des systèmes. Parfois mais très rarement, c'est plus difficile. Une interprète coréenne devant traduire de l'espagnol en français avec un interlocuteur espagnol parlant très, très, très vite. Là c'est frustrant. Mais d'une façon générale, même si l'on ne maîtrise que le français, il y a de quoi entendre. Quant aux contacts, ils sont riches et variés. J'ai pu rencontrer de très nombreuses personnes, françaises, francophones ou étrangères. Et discuter avec eux des sujets qui intéressaient particulièrement l'Insee : l'archivage des sites Web, les masters dédiés au domaine de l'archivage audiovisuel, des contacts pour les archives de la recherche, le mode de fonctionnement de l'ICA, la recherche de mes homologues d'autres instituts statistiques. Bref un condensé de ressources humaines accueillantes et disponibles. Et si toutes les réponses ne m'ont pas permis un progrès immédiat, toutes m'ont donné la possibilité d'avancer. Et puis quelle communauté, plus de 2 000 archivistes et 114 pays représentés. Des responsables d'archives étrangers que je n'aurai pas rêvé de rencontrer, des îles micronésiennes ou du Bhoutan par exemple. Bref, participer au congrès de l'ICA, c'est tout sauf une perte de temps.



Christelle Le Borgne

Insee - Responsable de la Cellule mise à disposition et archivage



Un jour, une intervention

Sélection par Daniel Peter

7 septembre 2016

Grégoire Champenois (Centre international pour la promotion des droits de l'homme – CIPDH –, Centre II UNESCO) :

Les archives de l'opération Condor : juger, enquêter et comprendre les crimes coordonnés par les dictatures américaines



Couverture du livre
présenté par Grégoire
Champenois © CIPDH



© Latuff-2008

Le conférencier a tout d'abord fait un bref rappel historique de la période terrible des dictatures sud-américaines des années 1970-1980 (Argentine, Chili, Paraguay, Bolivie, Brésil...) et leurs conséquences (arrestations, disparitions de personnes, meurtres, exil...). Il rappela que l'opération Condor était un pacte de la coordination de la répression des personnes ayant fui leurs pays respectifs : le projet s'intéressait essentiellement aux réfugiés politiques. Il a été instauré le 25 novembre 1975 par le Chili, l'Argentine, l'Uruguay, le Paraguay, la Bolivie et le Brésil. D'autres pays d'Amérique latine gouvernés par une dictature se sont joints au système par la suite. M. Champenois évoqua ensuite l'évolution mémorielle et archivistique de la connaissance de ces faits :

- rappel des textes législatifs relatifs aux droits de l'homme et du rôle de l'UNESCO dont fait partie le CIPDH ;
- évocation des archives relatives à l'opération Condor (dont l'invitation des autorités chiliennes à se réunir afin de créer un fichier central des personnes et organisations « subversives ») ;
- présentation rapide des archives militaires et policières, dites de la Terreur, trouvées en 1992, au Paraguay ;
- mention des archives des commissions vérité de certains pays (par exemple l'emblématique *Comisión Nacional sobre la Desaparición de Personas* [CONADEP, Commission nationale sur la disparition de personnes] est une commission consultative que le président argentin Raul Alfonsín créa en 1983) ;
- rappel de l'importance des archives américaines déclassifiées (CIA, NSA, FBI...).

L'auteur insista cependant sur le fait que beaucoup de documents, notamment américains, ont été censurés (noms barrés, par exemple). Il rappela ensuite que la justice traitant le système Condor a un caractère transnational car les crimes furent transnationaux. Outre une base de données ICA-Atom constituée par le Mercosur certains pays se sont engagés dans la diffusion des archives liées aux dictatures et dans la récupération de lieux symboliques. L'état de Sao Paulo (Brésil), par exemple, a publié des milliers de documents en 2013 ; en Uruguay, l'ancien quartier général des forces de répression, où furent emprisonnés des uruguayens et des argentins, abrite désormais le bureau des droits de l'homme...

Le CIPDH a publié le livre *Operación Cóndor. 40 años después*, en 2015. L'ouvrage doit être traduit en anglais et en français, ce qui contribuera à faire connaître ces événements tragiques.

Trois interventions ou questions du public en fin de présentation ont évoqué le problème de l'accès aux sources. L'auteur a répondu que cela dépend des pays où les archives sont conservées, que cela n'est pas toujours aisé, mais que l'Argentine a une vraie volonté d'ouverture, ce qui n'est pas forcément le cas d'autres anciens membres de l'opération Condor, notamment la Bolivie et le Paraguay.

Une présentation fort intéressante de la relation archives-événements historiques durant des années particulièrement sombres en Amérique latine que l'auteur s'est, par ailleurs, donné la peine de présenter en anglais et en français, ce qui n'aurait pas été forcément nécessaire vu les possibilités d'interprétation fournies par le Coex.

8 septembre 2016

Arne Skivenes, Archives municipales de Bergen (Norvège) :

Preuves, pouvoir et regards indiscrets. Images des archives, des archivistes et des utilisateurs d'archives véhiculées par les bandes dessinées, les mangas et les romans graphiques

Illustrant son propos par une multitude d'extraits de bandes dessinées, notre collègue norvégien a introduit par une image de Corto Maltese d'Hugo Pratt. Le ton est donné. On s'engouffre dans les lieux communs classiques, mais tellement heureux : intérêt des archives, aspects invasifs, le labyrinthe, les montagnes de papiers, le déluge de documents... On part à la recherche du manuscrit unique, la grande et lourde porte qui s'ouvre en grinçant, le couloir sombre, le gardien dort. Les références historiques se succèdent tout comme les clichés : le policier américain noyé sous une avalanche de dossiers, le détective français perdu dans la paperasse... L'action est souvent sérieuse, car bien documentée. Tout y passe : le journal, le registre, la photographie et, surtout, le dossier basé sur un seul individu ! La scène du dossier qui arrive au moment opportun se répète souvent. Il arrive même qu'elle permette de relancer l'histoire. Dans les bandes dessinées de science-fiction ou d'*heroic fantasy*, le cyclope gardant les archives, l'elfe jouant le rôle de l'archiviste ou la destinée chargée de son registre des choses devant arriver, forment autant de figures indispensables à une bonne histoire.



© AAF - Chloé Moser

Les personnages fréquentant les salles de lecture des archives rappellent certains lecteurs de la réalité : certains cherchent un registre secret, d'autres veulent à tout prix numériser, pire, googeliser le tout ! Le rôle des archives est assumé : la preuve est faite par le microfilm. Mais on va également dans le service d'archives, lieu obscur évidemment, pour trouver assez facilement les archives ; le dossier enfin découvert est désigné par le doigt tendu. Le contrôle des archives rime avec pouvoir : l'accès est souvent difficile, voire interdit. Le pouvoir des archivistes est incarné par la nécessité : il faut remplir le formulaire, demander l'accès. *A contrario*, le chat du rabbin est libre, il va où il veut ! On accède, enfin, aux archives en furetant ; l'accès indirect est plus excitant ; certains personnages le font par la séduction (la femme fatale), d'autres s'en prennent au coffre-fort, utilisent un deltaplane ! La conclusion générale réconforte : les archives ne doivent pas être prises à la légère ; elles sont nécessaires ; elles forment même ce qui est le plus important !

Soutenue par des images de Ed Brubaker (*Velvet*), Robert Kirkman (*Thief of Thieves*), Moning (*Fever moon*), Hub, Ruda (*Gotham Central*), Okko, Ed Piskor, Eric Stephenson et d'autres, la démonstration du conférencier est éblouissante, voire amusante : le public nombreux est conquis, moi aussi.

En discutant en aparté avec M. Skivenes, ce dernier m'avoue ne pas avoir retenu trop d'exemples de bandes dessinées franco-belges pour deux raisons principales : nature du public, non-existence d'éditions en anglais... Il précise que selon lui, l'archétype du thème archives-bandes dessinées est Gaston Lagaffe. Il ajoute, enfin, qu'il adore *Les passagers du vent*, de François Bourgeon, qui s'appuie sur une documentation fort riche pour évoquer le commerce triangulaire. Archives, archivistes, lecteurs, mémoire de la traite négrière : tout un programme !



De gauche à droite : Ian Wakelin (Archiviste de *The Children's Society*, Londres), Wilco Schepen (ministère de l'Intérieur des Pays-Bas) et Daniel Peter (Archives municipales de Nancy) © Daniel Peter

9 septembre 2016

Njörour Sigurdsson :

National Archives of Iceland, Iceland

Réconciliation d'une nation – le rôle des archives

Le conférencier rappelle brièvement l'historique de la crise bancaire islandaise de 2008. De 2003 à 2007, les opérations spéculatives et de gonflement des bilans de trois principales banques du pays, Glitnir, Kaupthing et Landsbankinn, sont telles que la dette extérieure de ces établissements bancaires représente plus de 100 milliards de dollars US, soit 9 fois le produit intérieur brut islandais (14 milliards USD). Au début du mois d'octobre 2008, la faillite de Lehmann Brothers aux

États-Unis provoque celle des trois établissements cités plus haut. Dès le 6 octobre, le parlement vote la loi d'urgence afin de protéger la nation traumatisée contre les conséquences d'une situation économique devenue catastrophique en peu de temps.

Les choses vont très vite : nomination d'un nouveau gouvernement, nouvelle constitution, exigence de plus de transparence dans le secteur public et créations de trois commissions d'enquête en décembre 2008. Ces dernières rassemblent toutes les informations susceptibles d'éclairer le mécanisme de la crise, interrogent des banquiers et sauvegardent les données financières relatives au chaos financier. Le rapport principal est livré en avril 2010.

Les archives des commissions sont versées aux Archives nationales islandaises. Elles comportent :

- les comptes rendus d'interrogatoire des 395 personnages clés de la crise (banquiers, fonctionnaires, journalistes...);
- des documents bancaires ;
- des données financières relatives à des personnes et à des sociétés ;
- des informations relatives aux travaux de la commission.

La loi sur les archives interdit tout accès avant 80 ans. La plupart des documents confidentiels peuvent relever de trois lois islandaises : la loi sur l'information, la loi sur les données financières et la loi sur les archives. La consultation se fait uniquement sur dérogation sans possibilité d'appel. Le public intéressé par l'accès aux archives des commissions est constitué par :

- le procureur parlementaire qui a pu les consulter la plupart du temps ;
- des particuliers cherchant des documents les concernant : seuls quelques-uns ont eu l'autorisation d'accès ;
- les médias : accès toujours refusé ;
- des juristes : accès toujours refusé.

En conclusion, le conférencier pose la question si la réconciliation de la nation s'est bien faite. La réponse est oui et non. Oui parce que les informations sont préservées et que la création des commissions d'enquête apparaît comme une forme de réconciliation. Non étant donné que l'accès aux archives des commissions n'est pas libre avant 80 ans ; il faut cependant nuancer car les rapports des commissions sont tellement précis que cela peut quelque peu contrebalancer la nécessité d'accéder aux archives.



Daniel Peter

Archives municipales de Nancy

Focus sur l'enquête des nouveaux professionnels...

Quand un beau projet de l'ICA fait écho à un beau projet de l'AAF!

Il existe parfois des hasards étonnants... Ce jeudi 9 septembre, la journée s'annonçait à nouveau très chargée sur le plan des interventions du congrès avec comme perspective, en fin de journée, d'aller assister à la présentation des réalisations des nouveaux professionnels¹. Parallèlement, effervescence dans la délégation de l'AAF, le 9 septembre étant le jour choisi avec le Collectif des associations d'étudiants et diplômés en archivistique pour publier la synthèse réalisée en partenariat de notre enquête lancée en fin d'année 2015 sur l'insertion professionnelle et l'emploi des archivistes. Heureusement, quand on a la chance d'être avec Alice, tout est possible!!! Et la publication du document sur le site est orchestrée pour la fin de l'après-midi coréenne.

Quelle n'a pas été ma surprise et mon bonheur quand j'ai découvert que cette présentation à laquelle j'assistais à Séoul était justement la restitution d'une enquête menée pendant l'été par et sur les nouveaux professionnels! Un superbe projet présenté par l'équipe de huit archivistes constituée pour le congrès de l'ICA avec des conclusions qui complètent, appuient, élargissent une bonne partie des conclusions qui ont pu être tirées pour l'enquête française. En tant qu'animatrice de la COFEM et participante au groupe de travail de l'enquête 2015 pour l'AAF (mais aussi, ancienne participante active pour les enquêtes du Collectif en 2003-2005 et 2009...), cette présentation a été, de loin, ma préférée! Je pense que c'est d'ailleurs celle où j'ai le plus tweeté, ayant réussi à relayer quasiment chaque slide tant chacune d'elles était intéressante et riche de renseignements!

Mais concentrons-nous sur les informations apportées par l'enquête des nouveaux professionnels de l'ICA! La grande majorité des répondants à cette enquête était située en Europe et en Amérique du Nord, même si paradoxalement les archivistes français se sont peu mobilisés (ils avaient déjà été 685 répondants à l'enquête française, ceci expliquant peut-être cela...).

Sur les conditions d'insertion des nouveaux professionnels, l'enquête montre que la majorité des archivistes a mis moins d'un an à trouver son premier emploi, des chiffres qu'il sera vraiment pertinent de comparer avec l'enquête française, plus précise mais qui aboutit à peu près aux mêmes conclusions : l'insertion est majoritairement rapide à l'issue des études. Un des aspects intéressants questionné est le niveau de satisfaction des répondants sur leur emploi : l'écrasante majorité se dit très satisfait ou satisfait... Les raisons évoquées pour changer de poste sont principalement l'envie de découvrir de nouvelles expériences, d'être mieux payé ou d'avoir de meilleures conditions de travail. Viennent ensuite les souhaits de mobilité géographique et l'envie d'avoir davantage de responsabilités professionnelles. De là à en conclure qu'être archiviste rend heureux mais ne paye pas assez²! Sans rentrer dans le détail de tous les (riches, vous l'avez compris) apports de cette enquête, comme celui de l'accès à la formation (et de la différence d'accès suivant les continents), de la présence d'un mentor lors de la première prise de fonction ou encore des domaines dans lesquels les nouveaux professionnels ont besoin d'être mieux formés, des lieux d'informations les plus utilisés ou du sentiment d'appartenance à un corps de métier, je noterai un dernier apport très

signifiant : celui de la diversité des titres de poste que les professionnels ont décrit. Ils sont vraiment très nombreux, parfois créatifs mais tellement révélateurs de la richesse de notre profession!

Quant à la synthèse de l'enquête réalisée par le Collectif et l'AAF, je ne résiste pas à l'envie de vous inciter vivement à aller la découvrir sur notre site : http://archivistes.org/IMG/pdf/collectifaaf_enquete_insertion_pro_synthese_finale_20160908.pdf (mais elle est également disponible sur les sites des associations étudiantes participantes au Collectif : l'AedAmu, l'ADAL, l'ADEDA 78, l'AEDAA, l'ADELITAD, Picarchives et Arca-Lille). Cette synthèse est une belle occasion d'analyser nos conditions d'entrée dans la vie professionnelle, d'avoir un regard global sur les conditions d'emploi en France. Pour moi, elle représente aussi un immense travail collectif initié par l'AAF, mené depuis plus d'un an avec un investissement impressionnant de mes collègues et amis du Collectif et de Virginie Barreau-Delaforge pour l'AAF, je tiens à profiter de cet article pour tous les remercier et les féliciter pour leur travail!

Les nouveaux professionnels de l'ICA ayant réalisé cette enquête ne comptent pas en rester à cette restitution, heureusement! Le rendez-vous a déjà été pris pour travailler ensemble prochainement sur ces questions... Sans aucun doute, comptez sur nous pour en rendre compte dans de prochains articles d'*Archivistes*!...



Chloé MOSER



Enquête sur l'insertion professionnelle des archivistes

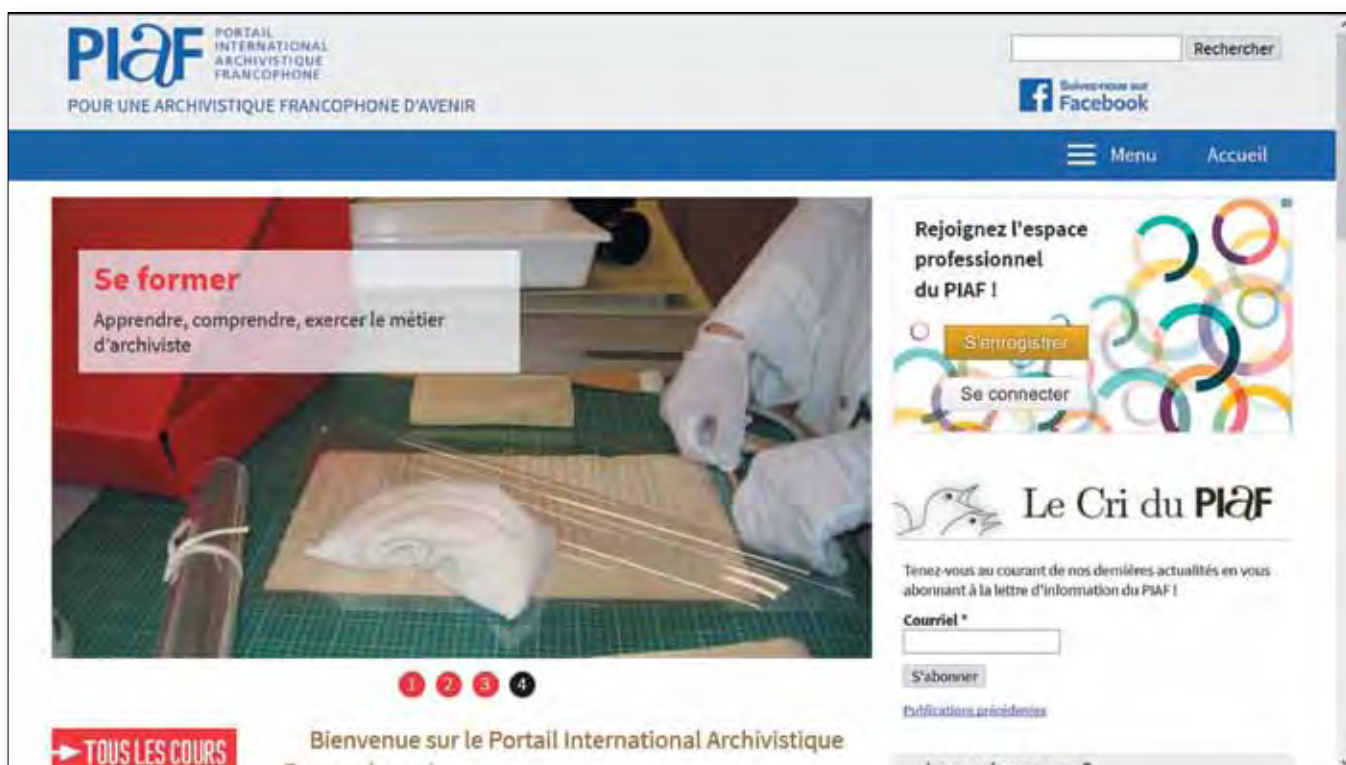
Synthèse et analyse des réponses



1. Voir page 23.

2. Un des répondants a d'ailleurs illustré cet aspect par cette réponse « *Everyone wants you to have the skills and do the work of a programmer, while getting paid the salary of an administrative assistant* ».

Le Portail international archiviste francophone



L'Association internationale des archives francophones (AIAF) a été créée en 1989 avec la volonté, dès le début, d'œuvrer pour la formation avec des cours en ligne. Elle a reçu l'engagement et le soutien financier de l'organisation internationale de la francophonie (OIF). Un comité de pilotage de 12 personnes venant de plusieurs pays en assure le suivi, deux personnes sont sous contrat : un webmestre et un technicien. L'AIAF a profité du congrès pour proposer une présentation, en français et en anglais, du Portail international archiviste francophone.

Ce portail, mis en ligne en 2005, est composé de 3 piliers :

- formation et autoformation (rassemblant 70 % des visiteurs) ;
- se documenter, bibliographie, etc. ;
- e-pro communauté, espace de partage.

Un quatrième pilier autour de la recherche est en projet.

Cette troisième version du portail a été lancée le 27 avril 2016, il est maintenant accessible sur tablette et smartphone (20 % de la consultation se fait à partir de ces outils actuellement) et les cours sont téléchargeables afin de prendre en compte les possibles difficultés d'accès de certains utilisateurs.

Le dispositif pédagogique est pensé autour du contenu mais également avec une progression validée par des évaluations à chaque partie. Les modules sont constamment réévalués et réécrits pour suivre les actualités. L'interculturalité est prise en compte avec des modules de comparaison des législations, de même que les questions linguistiques qui peuvent intervenir, par exemple sur la terminologie. Des questions sont toujours à l'étude comme l'ajout de contenu sur l'audiovisuel, ou sur les cartes et plans, ou encore sur les grands formats. Le Service interministériel des Archives de France l'utilise dans le cadre du stage technique international d'archives en recommandant à tous les participants de suivre les cours pour une mise à niveau, avant le début du programme.

L'espace pro est très actif : 1100 personnes sont inscrites à ce jour et 98 groupes sont constitués ; le fonctionnement a été modernisé, il utilise le logiciel Mahara¹. La partie « se documenter » sera à terme très fournie, du travail reste cependant à effectuer dessus.

Les utilisateurs viennent de nombreux pays et il est à noter que, contrairement à ce que l'on pourrait présupposer, la France est le premier pays en termes de visiteurs, suivent la Côte d'Ivoire, le Canada, le Maroc, l'Algérie, le Cameroun, la Belgique, la Tunisie, le Sénégal et la Suisse.

De nombreux projets sont en réflexion avec l'envie de développer un Mooc, de proposer un quatrième pilier autour de la recherche, de compléter les ressources et particulièrement la bibliographie en mettant certains textes accessibles. Il est également question de certification, diplôme ou attestation que certains aimeraient obtenir après avoir suivi les cours, et d'aider à dupliquer cette expérience pour d'autres communautés linguistiques.

L'AIAF propose une semaine internationale archiviste francophone, la première a eu lieu à Dakar en 2009, la deuxième à Hanoï en 2011 puis ce fut Port-au-Prince en 2013, rendez-vous est pris pour Tunis en décembre 2016 avec un programme tournant autour de la législation.



Alice Gripon

1. Application Web open source de ePortfolio et de réseautage social.

Les archives des centrales nucléaires et de la catastrophe de Fukushima

Pendant la dernière journée du congrès, deux sessions simultanées ont abordé des problématiques similaires :

- la session 9.6 sur « Archives et catastrophes : stratégies japonaises » suivie par Alice ;
- la session 9.9 sur « Gestion des archives des centrales nucléaires » suivie par Coline.



Pour la première session, les Archives nationales du Japon accueillait les participants en leur remettant un document récapitulant toutes les interventions proposées pendant le Congrès, listant les intervenants, les salles, les sujets et donnant un lien¹ pour accéder aux présentations. Les intervenants ont donc présenté la politique des institutions japonaises en matière de prévention, aussi bien pour les archives que pour d'autres biens culturels et en partant de plusieurs expériences, en particulier celle du tremblement de terre, suivi d'inondations et d'une catastrophe nucléaire, de mars 2011.

Les notions de coopération et collaboration sont au cœur des stratégies des institutions japonaises, avec des actions de sensibilisation auprès des archivistes mais aussi du grand public. Il est important par ce biais d'arriver à montrer l'importance du partage d'informations et de la priorisation à effectuer sur les biens.

En 2011, plusieurs mairies se sont effondrées et l'eau de mer a recouvert la zone. Beaucoup d'archives ont été perdues car les fonctionnaires estimaient que les documents à sauver n'étaient pas des documents du citoyen, mais les leurs, ceux de leur propre travail et donc peu importants. Les problèmes posés par ces opérations de sauvetage sont les mêmes que ceux posés ailleurs : confidentialité des archives à extraire et transférer, poids des documents mouillés, nécessité d'avoir des espaces de stockage (là des établissements scolaires ont souvent été utilisés). Pour cette catastrophe surviennent quelques problématiques supplémentaires : l'évacuation de la zone sur un rayon de 20 km entraîne automatiquement une rupture de la transmission de la culture locale, les transferts de documents et de biens devaient se faire en respectant les procédures liées à la radiation de la zone (à chaque mouvement, inscription sur la fiche de suivi des taux de radiation mesurés).

Ce que les intervenants retiennent essentiellement : médiatiser au maximum leur action, en invitant les habitants évacués, en écrivant puis collectant les articles consacrés aux opérations, puis en les exposant avec les traces du sauvetage mais aussi avec les traces de la catastrophe comme une horloge arrêtée à l'heure précise du tremblement de terre ou une salle de réunion de crise reproduite à l'identique. Le retour vers la zone sinistrée est prévu pour l'année prochaine et une collecte d'archives orales est envisagée à cette occasion. Des projets avec numérisation et impression en 3D sont aussi à l'étude.

Dans une autre salle, Coline suivait une session répondant à celle-ci. Une étudiante de l'université de Tokyo, Arika Kaneko, a repris les événements survenus pendant la catastrophe de Fukushima suite au séisme du 11 mars 2011 ainsi que ses impacts, avant de parler de l'importance de gérer cette mémoire.

Les archives ont été produites par différents producteurs : le gouvernement japonais, la préfecture de Fukushima, les communes limitrophes, la société TEPCO.

Certaines ne sont pas accessibles, en raison du statut privé de TEPCO, mais d'autres ont été mises en ligne entre 2013 et 2015.



© Hidefumi Sampei, Maki Takashina et Masaki Kahehi

1. <http://www.archives.go.jp/english/news/2016090509.html>



© Hidetomi Sempel, Maki Takashina et Masaki Kahahi

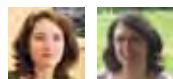


© Masaki Kahahi

Arika Kaneko a également parlé du projet du gouvernement d'établir les Archives à Futaba, mais sans impliquer d'archivistes, sans système de gestion des données, alors que 96 % de cette commune est localisée dans une zone où les habitants auront des difficultés à revenir avant longtemps.

La société *Korea Electric Power Corporation* (KEPCO) a ensuite parlé de l'importance de la gestion des documents associés à la production et à la maintenance des centrales nucléaires : profils métiers spécifiques et gestion du cycle de vie primordiale sur les évolutions du bâtiment, de l'environnement extérieur à très long terme, avec les changements de responsabilités sur les archives créées au fil du temps.

KEPCO a ainsi mis en place un système de gestion des documents d'activités, avec outils de classement, plan de nommage et circuit de validation.



**Coline Vialle
et Alice Grippon**

Diversité et harmonie entre les cultures archivistiques (session 1.3)

Lors de cette session que je présidais, trois présentations ont été faites. Dieter Schlenker, actuel directeur des archives historiques de l'Union européenne (Florence, Italie), a parlé de la constitution de l'Europe après la Seconde Guerre mondiale et de la création du service des archives européennes qui permettent d'en faire l'histoire : *Bringing Peace to Europe. The Memory of the Post-War European integration process in the Historical Archives of the European Union*.

D. Schlenker a retracé les grandes étapes à l'origine de la création de l'Union européenne : l'idée lancée, le 19 septembre 1946 à Zurich, par Winston Churchill de créer des « États-Unis de l'Europe », le plan Marshall et la « déclaration Schuman » du 9 mai 1950 de Robert Schuman, ministre français des Affaires étrangères, et son conseiller Jean Monnet, proposant de créer une organisation européenne qui mettrait en commun les productions de charbon et d'acier de la France et de l'Allemagne. Les archives de la CECA (Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier, 1952-2002), du Mouvement européen international, créé en 1948, d'Alcide de Gasperi (1881-1954), considéré comme un des « Pères de l'Europe », sont conservées par les archives historiques de l'Union européenne qui conservent également les archives du Conseil de l'UE, du parlement européen, de la commission européenne, de la Cour de justice et de la Banque européenne d'investissement. Elles ont également des archives de représentants officiels de l'UE, de parlementaires européens et d'organisations comme l'Agence spatiale européenne...

Françoise Watel, conservatrice générale du patrimoine à la direction des archives du ministère français des Affaires étrangères, a parlé des « Archives diplomatiques : mémoire des conflits, arts de la paix ». Elle a annoncé la tenue de l'exposition « Les arts de la paix » qui se

tiendra au Petit-Palais à Paris d'octobre 2016 à janvier 2017. Cette exposition présentera 40 traités, des archives sonores, du mobilier, des peintures pour attirer un public le plus large possible. Un appel au financement participatif a été fait pour contribuer à la restauration d'un document prestigieux écrit à Napoléon III sur une feuille d'or et à sa transcription. Ce travail sur le lien entre archives et processus de paix est multinational et interdisciplinaire. Pour que le grand public y ait accès, toutes les ressources nécessaires (lieu prestigieux d'exposition, espaces collaboratifs sur Internet, financement participatif, ouvrage grand public) sont déployées.

La session s'est conclue avec l'intervention de Yu-Fan Wu, doctorant à l'université de bibliothéconomie et archivistique à Chengchi, Taipei (Chine) : *The Impact of Hoover Commission on Taiwan Official Documents System after World War II*. Il a dressé un bref historique des deux commissions Hoover (1947-1949 et 1953-1955) et de leur rôle dans la réorganisation administrative de la Chine après 1950. Au sortir de la Seconde Guerre mondiale, les Archives chinoises n'avaient ni personnel, ni budget et n'étaient pas organisées. Après 1957, la commission Wang a fait traduire en chinois les documents produits par la seconde commission Hoover et a fait mettre en place un archivage centralisé et des règles de tri.



Odile Welfel

Conservatrice générale du patrimoine
Chargée de mission auprès du directeur des Archives de France pour les affaires internationales et le développement
Direction générale des patrimoines
Service interministériel des Archives de France (SIAF)

Petit manuel pratique de préparation d'une intervention à un congrès international des archives

Ayant eu la chance de participer pour la deuxième fois à un congrès international de l'ICA, je me permets cette petite analyse de ce qui me semble le plus adapté pour réussir sa présentation lors d'un congrès international...

D'abord, et dans la mesure du possible, il est sans doute préférable d'intervenir... en anglais... Hé oui, malheureusement et même si l'ICA tient à ce que le français soit présent dans les présentations sélectionnées en tant que langue de travail officielle, la majeure partie des participants a comme langue commune l'anglais et, quand les interventions ne sont pas traduites, intervenir dans une autre langue limite sensiblement l'auditoire potentiellement présent... Surtout quand, dans une même session, trois interventions sont prévues avec trois langues différentes (le français, l'anglais et le chinois), il faut bien tenir compte du fait que peu de personnes et donc d'archivistes maîtrisent ces trois langues !

Si vous ne vous sentez pas du tout capables d'intervenir en anglais, ne baissez pas les bras, il y a aussi des astuces ! Prévoyez dans ce cas, au moins, vos diapositives en anglais ou en français/anglais (et cela implique également les schémas !)

Si vous avez la chance que votre intervention soit traduite, n'oubliez pas d'en tenir compte dans l'élaboration des slides ! Mieux vaut ne pas en prévoir trop et les passer lentement sinon, la traduction n'est pas synchronisée avec la présentation à l'écran.

Enfin, pour ceux qui, comme moi, ont souvent du mal à comprendre une présentation entière en anglais (20 minutes de concentration dans une langue étrangère sur des sujets techniques quand même !),

l'idéal est d'avoir des sous-titres ! Lorsque l'on peut lire les phrases prononcées dans une langue qu'on ne maîtrise pas complètement, c'est tellement plus simple... (À quand une bonne série anglophone sur les archives qui nous rendra tous « *fluent in archives english* » ?)

Ce qui peut paraître étrange, pour conclure, est que ce manuel de l'intervenant pour un congrès international serait vraiment différent de celui que l'on proposerait pour une présentation nationale... mais c'est parce que l'exercice est vraiment très différent, autant s'y adapter au maximum !

Vous avez désormais quelques clés pour vous préparer pour 2017 à Mexico ou 2020 à Abu Dhabi... il ne reste plus qu'à vous lancer pour avoir la chance de participer à un événement aussi exceptionnel et enrichissant tant professionnellement qu'humainement... Alors, à qui le tour ? À vous de jouer pour les prochaines éditions !



Chloé MOSER



Ceci est un schéma « simple » reprenant la présentation d'une archiviste coréenne

Comment conclure une intervention au Congrès de l'ICA ?

« Si vous pensez que vous n'avez pas les moyens de faire les choses, ou du moins de les faire correctement, alors vous pouvez décider de ne rien faire car cela semble être la meilleure option. Mais ne rien faire est la pire décision que vous puissiez prendre. [...] Décider de ne rien faire est l'équivalent d'une peine de mort dans le monde numérique. Ou, au mieux, cela ne fait qu'augmenter les coûts. Au final, ce sont les personnes qui sont le plus gros risque pour la survie sur le long terme de l'information numérique. Les personnes qui pensent que l'archivage numérique est trop compliqué, trop cher, ou le problème de demain et pas d'aujourd'hui. »

C'est par cette citation, originellement en anglais, que s'est achevée la présentation de la politique du Service interministériel des Archives de France (SIAF) au congrès du Conseil international des archives à Séoul. Elle est extraite d'un article du blog *Digital Preservation Matters* tenu par Chris Erickson de la *Brigham Young University*, qui rapporte un discours de Matthew Addis prononcé en janvier 2016 lors de la *Digital Preservation Coalition Student Conference* et intitulé *Digital Preservation : A Technologist's Perspective*. Matthew Addis, *chief technology officer* au sein de la société Arkivum, cherchait ici à démontrer que l'archivage numérique est avant tout une affaire d'organisation, de personnes et non de technique, et à dénoncer la « paralysie » que l'on observe parfois dans les services sur ces questions.

Bien que l'archivage numérique soit une problématique discutée depuis plus d'une dizaine d'années au sein de la profession en France, et que de nombreuses institutions aient déjà lancé un projet de déploiement d'un système d'archivage électronique, elle est loin d'être une priorité dans tous les services publics d'archives. Pourtant, l'urgence est bien réelle : les choix faits aujourd'hui seront déterminants pour la constitution du patrimoine archivistique des prochaines années, tant la dématérialisation des procédures administratives se généralise. Le risque de marginalisation des archivistes face à d'autres acteurs existe. La vision du SIAF en la matière rejoint la position exprimée par Matthew Addis : quels que soient les moyens disponibles, des solutions pragmatiques peuvent être mises en œuvre, à commencer par un état de l'existant, une définition des priorités et la recherche de partenaires et de sponsors. Le système d'archivage électronique se construit ainsi brique par brique, en réutilisant les outils disponibles et en tirant les leçons des expériences menées.

Thomas Bernard

Service interministériel des Archives de France
Bureau du contrôle et de la collecte des archives publiques

1. Voir <http://preservationmatters.blogspot.fr/>

Le salon professionnel

Le salon professionnel, d'une surface de plus de 6 230 m², permettait de découvrir les stands du secteur public coréen, ceux des industries travaillant pour le domaine des archives, les séminaires commerciaux et les posters.



© AAF - Chloé Moser



© AAF - Coline Vialle

De nombreux visiteurs ont arpenté le salon, des participants aux scolaires en visite sans oublier le corps diplomatique. Chacun disposait d'un espace important et lumineux permettant d'attirer les curieux et de repartir avec quelques souvenirs locaux.

Démonstrations en réalité virtuelle, scanners de haute précision, reliure et restauration de registres, calligraphie sur éventails ou papier, etc. Le salon était très bien organisé et complet.

Côté secteur public, 21 exposants présentaient leurs missions et services, beaucoup de stands proposaient des démonstrations ou ateliers de calligraphie par exemple.



© AAF - Coline Vialle



© AAF - Alice Grippon



© AAF - Coline Vialle



© AAF - Coline Vialle

Dans le hall réservé aux structures partenaires ou prestataires, 38 stands accueilleraient les participants.

Il était également possible, dans le hall réservé aux exposants des industries, de recharger son ordinateur ou téléphone portable, de profiter du salon Internet pour se connecter, et de rencontrer d'autres professionnels dans le salon des affaires !



© AAF - Coline Vialle



Zone contacts et informations proposée par le secrétariat de l'ICA
© Alice Grippon

La zone d'expérience proposait aussi de découvrir la culture coréenne : nous pouvions repartir avec notre certificat écrit en Hangeul (écriture coréenne), réaliser des « libellules » ou bracelets, créer des cartes postales avec des tampons, coudre sa reliure de cahier, déguster du thé, créer un motif au tampon et l'« imprimer » à l'ancienne, assembler des morceaux de bois pour édifier un temple traditionnel.



© AAF - Coline Vialle



© AAF - Coline Vialle



© AAF - Chloé Moser

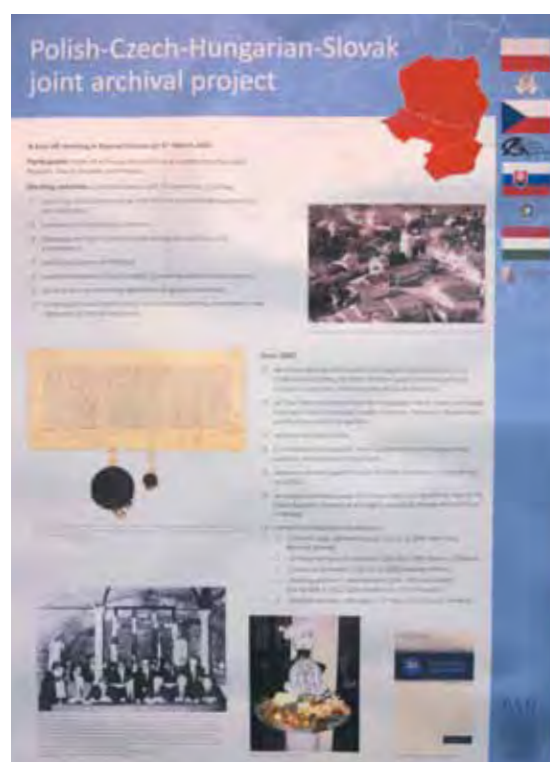
Les posters

Mercredi 7 et jeudi 8 septembre, deux lots de posters étaient aussi accessibles durant les heures d'ouvertures du salon. Les visiteurs pouvaient échanger avec les auteurs de ces présentations synthétiques lors de créneaux réservés. Des traducteurs étaient même présents pour faciliter ces échanges.

L'avantage de ces interventions est de pouvoir cerner rapidement à l'écrit certaines problématiques et surtout de pouvoir directement interroger et partager des retours avec son auteur pendant les temps prévus.



© AAF - Coline Vialle

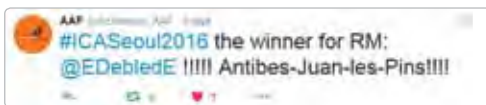


© AAF - Coline Vialle

Le congrès et Twitter

Séoul à distance

Live Tweets (LT), retweet (RT), « like », suivi... Certains d'entre vous ont pu vivre en différé, parfois même en direct quelques temps forts depuis la France grâce au hashtag #ICASeoul2016. Voici quelques retours de @EDebledE, @limonadeandco, @MatthieudeO et de @scratyz.



« J'ai trouvé vraiment super de pouvoir suivre en direct le congrès, assister aux présentations, à la cérémonie d'ouverture (qui avait l'air démente), y compris les ateliers calligraphie. Ce qui est sûr, c'est que vous m'avez donné envie de participer à un prochain congrès. Votre entente à toutes les trois y a participé. Vous nous avez donné une vraie image d'harmonie et d'amitié, pile la thématique du congrès. En d'autres termes, vous avez été parfaites ! Alors un grand merci pour ce partage ! »



@EDebledE

Responsable unité Archives contemporaines et copilote
Records Management
Ville d'Antibes Juan-Les-Pins

Nouvelle édition du congrès international des archives rime nécessairement avec découverte de nouvelles tendances. Et même s'il est évidemment impossible de toutes les synthétiser en deux tweets, #ICASeoul2016 a mis en lumière deux sujets de fond qu'il sera intéressant de suivre. Tout d'abord la *blockchain*. Cette technologie de stockage et de transmission d'informations devrait animer les débats dans les prochains mois. Quelles seront les implications technologiques et dans nos pratiques professionnelles ?



Le tweet et le billet de l'Association des étudiants et diplômés en archivistique d'Angers (AEDAA), intitulé « coopération et archivistique », résume également les échanges consultés tout au long de ce congrès concernant les nouvelles formes de travail et des implications pour l'archiviste en matière de traitement de la donnée.



<http://aedaa.fr/2016/09/cooperation-et-archivistique-normes-et-partage-de-la-connaissance/>

Merci aux différentes délégations d'avoir assuré des Live Tweets d'une grande qualité tout au long de ce congrès ! Nous avons l'impression d'y être.



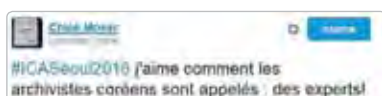
Benjamin Suc

Maîtrise limonadier en valorisation patrimoniale
Limonade & Co
@limonadeandco

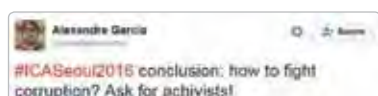
Ma sélection :



> Parce que la question de l'image de soi et de l'insertion professionnelle est centrale dans mon rôle de formateur des futurs archivistes



> Parce que c'est exactement ce que je dis à mes étudiants ; au passage les archivistes de la SNCF (dont deux de mes anciens étudiants) ont ce titre : <https://www.youtube.com/watch?v=RNRFo4Jn5bg>



> Parce que dans mes recherches, j'espère toujours trouver le document imparable qui prouve que..., la preuve ultime de ce que je subodore et que les archives, c'est fait pour ça



> Ce que résume bien le tweet suivant



> Parce que cette question du tiers de confiance, c'est une piste à creuser, dans les archives comme dans la société en général



Matthieu de Oliveira

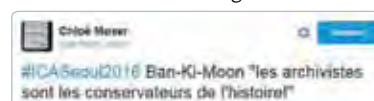
Maître de conférences en histoire contemporaine
Responsable du Master Archivistique et monde du travail
Université Lille 3 - IRHiS (UMR 8529)
@MatthieudeO

La semaine a été très riche en événements et le choix ne fut pas facile...

Les français bien présents au sein de l'ICA-SPA et c'est tant mieux !



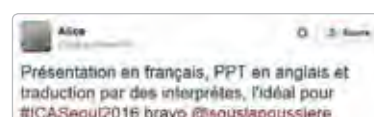
La reconnaissance de « grands de ce monde » :



Des points de vue techniques passionnants et enrichissants :



La multiplicité des présentations :



Et surtout un nombre assez important de français pour nous représenter :



@scraty2

Quelques informations et statistiques...

9 061 tweets contenant #ICASeoul2016 ont été échangés pendant le congrès.

Parmi les comptes des Twittos géolocalisés, plus de 235 endroits ont été identifiés partout dans le monde. La majorité des comptes ayant utilisé le hashtag se trouve en Europe, puis aux États-Unis et en Australie.

Les heures des tweets envoyés correspondent aux démarrages de journées, sessions et temps forts du congrès, comme la cérémonie d'ouverture.

Le plus grand nombre de tweets a été publié pendant la journée de jeudi, correspondant à la plus longue de la semaine, puisqu'elle démarrait à 9h pour finir après le dîner de gala.

Plus de 3 millions de personnes ont pu voir passer les tweets du congrès!

Les contenus concernent les annonces d'interventions, temps de rencontres, extraits de messages transmis par les intervenants, les annonces « officielles » comme les prochaines rencontres de l'ICA ou encore l'actualité sur le 28 septembre comme journée internationale d'accès à l'information.

Les autres hashtags utilisés en lien avec #ICASeoul2016 correspondent au terme « archives » décliné en plusieurs langues, mais aussi à la cérémonie d'ouverture, à la préservation du numérique, à la dynastie Joseon, aux « RIC » (*records in context*), au projet ADAMANT et au Japon et Fukushima.

L'anglais est la première langue utilisée pour tweeter, suivi par le français et enfin l'espagnol.

En plus de ce dossier, nous avons été reporters actives sur Twitter! Le compte de l'AAF indique en effet 1767 messages relayés avec #ICASeoul2016; @archivist_chloe, troisième reporter pour l'AAF, comptabilise 477 messages.

Ci-dessous quelques tweets les plus retweetés, et ceux parmi les plus aimés.

Source : Outil Twitonomy, statistiques établies sur la période 5/09/2016 au 9/09/2016 le 12/09/2016.



Coline Vialle



Quelques twittos très actifs à Séoul © AAF - souslapousiere



Journal de bord de trois archivistes à Séoul pour l'AAF (à 3 mais pas à Troyes!)

Vendredi 2 septembre

Aéroport Roissy-Charles de Gaulle. Comme des gosses devant l'A380... pleines de bonnes résolutions pour occuper nos longues heures de vol (relecture de comptes rendus, finalisation de notre intervention ou révisions de concours)... mais nous nous noyons vite dans l'offre de films de Korean Air et dans les revues mises à disposition (que de photos dans Paris Match...). Ce trajet nous permet aussi de tester les premières spécialités coréennes (Bibimbap en kit et porridge de riz au petit déjeuner).

© AAF - Coline Vialle



© AAF - Alice Grippon



© AAF - Alice Grippon

Samedi 3 septembre

Aéroport international d'Incheon. Confrontation avec la réalité... chaleur, humidité et alphabet totalement abscons pour nous, mais où avions-nous la tête??? L'urgence est de bloquer le transfert des données sur nos téléphones car sinon les factures seront douloureuses... mais déjà le wifi est disponible partout! Nous trouvons nos sauveurs pour rallier le centre-ville en bus, merci Jean-Séverin et Mélanie!

Ces premiers instants à Séoul sont aussi ceux de la confrontation avec la technologie : boutons et appareils omniprésents, aussi bien pour entrer dans un appartement (nous sommes loin d'être de bonnes cambrioleuses à Séoul) que pour allumer les lumières, avec minuteur, la climatisation ou les toilettes...

Direction vers notre premier dîner, fort réussi et en bonne compagnie, avec notre première (mais pas dernière) bière Kloud et barbecue typique.

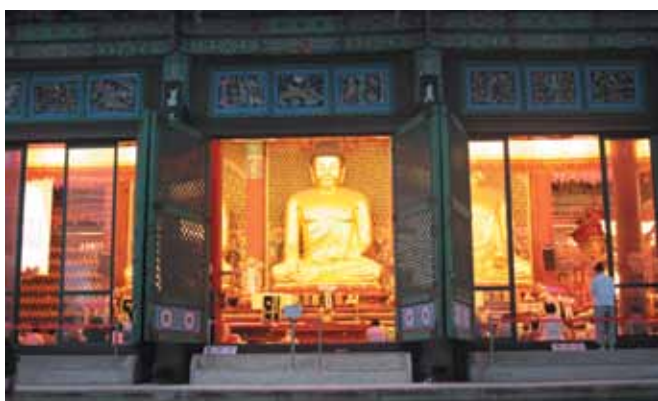
© AAF - Coline Vialle



© AAF - Coline Vialle



© AAF - Chloé Moser



© AAF - Coline Vialle



© AAF - Chloé Moser



© AAF - Alice Grippon

Dimanche 4 septembre

Bien décidées à profiter de cette journée en mode touristes avec dégustation de thé, gâteau de riz au potiron, calamar frit, pajeon et Makgeolli tout en visitant le Palais Changgyeonggung (창경궁), le temple bouddhiste zen Jogyesa (un moment magique quand on arrive à la tombée de la nuit !) ou le Buckchon Hanok village².

Lundi 5 septembre

Après être passées au bureau d'accueil et avoir récupéré leurs sacs, programmes et autres documents, direction l'appartement pour Alice et Chloé afin de finaliser leur intervention et un premier atelier pour Coline. Celui-ci animé par un coréen en anglais portait sur « Externalisation des dossiers électroniques grâce à l'utilisation d'archives électroniques accréditées par un tiers ». Durant finalement 1h30, cet atelier est resté très généraliste et beaucoup moins pratique que d'autres testés par d'autres archivistes ensuite.

L'après-midi était consacré à la représentation de l'AAF, à l'assemblée générale de l'Association internationale des archives francophones (AIAF) pour Coline, et à la réunion de la Section des associations professionnelles de l'ICA suivie de son assemblée générale pour Chloé et Alice³.

Hormis les temps habituels de validation d'ordre du jour et de précédent compte-rendu de réunion, l'association a choisi son nouveau bureau, et a parlé de ses différents projets pour promouvoir ses missions à l'international : prise de contacts avec de nouveaux adhérents, enrichissement du portail international d'archivistique francophone (PIAF)⁴, réflexions autour d'autres formes de transmissions de connaissances archivistiques (type MOOC).

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à consulter le site de l'AIAF ou à contacter Hélène Laverdure, secrétaire-trésorière de l'association.
<http://www.aiaf.org>
helene.laverdure@banq.qc.ca

1. Palais royal de la dynastie Joseon : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Changgyeonggung>

2. Rues rassemblant des maisons coréennes traditionnelles.

3. Voir page 24.

4. Voir page 34.

Mardi 6 septembre

Les choses sérieuses commencent ! Après avoir organisé et réparti le travail de suivi et compte-rendu de cet événement, direction l'auditorium pour la cérémonie d'ouverture.

Après cette belle séance, Alice reste dans l'auditorium pour en savoir plus sur les archives traditionnelles coréennes. Différents intervenants travaillant à l'Académie des études coréennes évoquent ce sujet. Nous commençons par une présentation du service qui propose classiquement colloques, publications et recherches. Cette académie abrite les *Uigwe* ou protocoles royaux de la Dynastie Joseon, composés de 490 volumes. Première fois pour elle d'en entendre parler mais pas la dernière car les interventions coréennes y ont souvent fait référence en demandant parfois si des Français étaient dans la salle... Pourquoi cette question ? Ces documents avaient été volés par la France en 1866 et rendus à la Corée, sous la forme d'un prêt, en 2011. Ils avaient été conservés à la BnF et l'affaire avait fait grand bruit dans les médias⁶ mais aussi en Corée où des cérémonies de retour des manuscrits avaient été organisées.

Ce fonds, avec les documents *Donguibogam*, est inscrit au registre de la mémoire du monde de l'Unesco.



Revenons sur ces *Uigwe*. Ce sont des documents rapportant tous les rites de la dynastie lors d'événements comme des couronnements, mariages, banquets, listant le matériel, les récompenses, les participants présents. Ils étaient établis en deux copies, une pour le roi et une pour les dépôts nationaux avec des différences de papier, d'écriture et de matériaux (soie avec motifs pour le roi et fer orné en chrysanthème pour la reliure pour la copie destinée au roi, chanvre ordinaire et reliure classique pour les dépôts).



Cette séance a également permis de comprendre que la richesse des grandes familles coréennes était jugée à partir de la possession d'es-

5. Voir page 26.

6. Un article parmi d'autres : http://www.lemonde.fr/culture/article/2010/11/12/la-france-accepte-de-rendre-a-la-coree-les-287-manuscrits-de-la-discorde_1439125_3246.html

claves, de terrains puis de livres. L'accès au savoir et à la connaissance était très important et souvent des pavillons étaient construits sur les propriétés familiales pour conserver les livres et archives avec un grand soin apporté à la conservation et à la protection du soleil. Ces pavillons pouvaient être appelés « pavillon de la lumière », celle-ci symbolisant, comme notre siècle des Lumières, l'accès à la connaissance.

Pendant qu'Alice s'immergeait dans les archives anciennes coréennes, pour Chloé, place à la session 1.6 et aux présentations (avec traduction française) sur les systèmes de *records management* (On-Nara) et d'archivage électronique coréens (CAMS : *Central Archives Management System*). Cette session était vraiment passionnante car elle représente tout ce qu'un congrès international peut apporter en termes d'enrichissement professionnel. Les présentations sont malheureusement trop courtes pour appréhender, en profondeur, le fonctionnement de ces projets. Néanmoins, elles suffisent à montrer à quel point les coréens sont avancés sur ces sujets... en tous cas en comparant avec nos situations françaises (et publiques pour ma part) ! Cette opportunité de découvrir, même brièvement, le fonctionnement de ces systèmes où toute la production électronique semble logiquement être gérée en amont, organisée et conservée était très intéressante. Cela permet de matérialiser à quel point, dans nos projets d'archivistes ou *records manager*, il serait enrichissant de s'informer des pratiques des autres. Nous pensons naturellement à nos collègues français quand nous sommes confrontés à de nouveaux projets mais on mesure à quel point, les exemples étrangers peuvent être éclairants. Ces présentations ont eu également le grand intérêt de me permettre de toucher du doigt les différences de culture, d'organisation des administrations. On peut en ressortir frustrée en se disant que la France, que les archivistes ou administrations français ont quelques années de retard... on peut également se dire que, faisant avec notre culture, nos habitudes, nous ne nous en sortons pas si mal finalement ! Qu'il est agréable d'avoir l'opportunité de prendre ce recul sur nos pratiques, sur nos quotidiens et quel dommage de ne pas pouvoir bénéficier davantage des exemples et expériences d'autres pays...

Coline, quant à elle, suivait la session « Accessibilité des informations » pendant laquelle une affiche du mouvement #EUdataP initié par l'AAF était projetée !



© AAF - Coline Vialle

Le soir, dîner dans un petit restaurant de notre quartier, une grande soupe, proche de la poule au pot, à partager. Pour nous comprendre, ils ont dû appeler le cuisinier balbutiant quelques mots d'anglais et nous sortir le menu avec images et quelques mots en anglais... Visiblement, il n'y a pas que les français qui ont du mal avec l'anglais !



© AAF - Alice Grippon

Mercredi 7 septembre

Démarrage de la journée avec notre intervention, occasion de tester le service de mise en ligne des diaporamas : très performant ! Chaque intervenant était invité à se rendre dans une salle dédiée avec de nombreux coréens parlant plusieurs langues pour nous aider. Une application nous permettait de sélectionner la salle de notre intervention et son horaire, le fichier était chargé et hop, il s'affichait instantanément dans la bonne salle ! Magique ! Pour faciliter cela, toutes les interventions étaient numérotées : session 1.1 à 10.8, et intervention P001 à P209.

À la suite de notre intervention, direction l'auditorium pour Alice pour suivre la session « Patrimoine archivistique sans frontières : interactions à différents niveaux entre archives étatiques ». Des intervenants de Biélorussie, de Russie et d'Arabie saoudite se sont succédés mais il s'agissait surtout pour eux de présenter de manière positive et favorable leurs réalisations... Je n'ai pas pu aller au bout de la session... Quelle réalité pour quelle propagande...

Pendant ce temps, Coline découvre une série de posters et échange avec leurs auteurs avant de se cramponner devant trois interventions sur les solutions technologiques liées du gestion et au traitement d'archives, de l'OCR à la méthodologie de reconnaissance faciale de portraits numérisés, sans oublier les « possibilités et défis liés à l'utilisation de l'horodatage séquentiel et de la technologie des chaînes de bloc pour assurer l'intégrité et l'authenticité à long terme ». *Only in english, please !*

Quant à Chloé, elle est partie voyager du côté de Malte, des îles Fidji ou de l'Australie pour la session 3.3 « Collaboration interdisciplinaire », séance animée par une italienne !

Chaque début d'après-midi, nos téléphones se mettaient frénétiquement à vibrer, sonner, s'illuminer... c'était l'heure du réveil en France et le début de l'interaction avec ceux qui nous suivaient. Un grand merci à vous pour cela ! Nous étions très heureuses de voir que nos live-tweets vous permettaient de suivre un peu avec nous ce congrès ! L'après-midi, Alice l'a consacré à une session sur la réconciliation : d'abord avec l'intervention faite par Grégoire Champenois⁷, puis Louis-Gilles Pairault, directeur des Archives départementales de Charente-Maritime, a ensuite présenté « Les archives d'un crime de masse : comment « traiter » les archives de la traite négrière française ? » avant d'assister à l'Assemblée générale de l'ICA⁸.



© AAF - Alice Grippon

Après-midi en session 4.4 pour Chloé sur la gestion des archives et dossiers numériques autour de présentations australienne, canadienne et indonésienne. Je retiendrai particulièrement la présentation d'une enquête réalisée au Canada sur la création et l'actualisation de documents d'archives dans le cadre des applications de *Software as a Service*. Au-delà du fait que l'intervenante parlait un anglais très intelligible et qu'elle a illustré son propos de nombreuses diapositives

7. Voir page 31.

8. Voir page 19.

ce qui aidait grandement à la compréhension, les conclusions de l'enquête sont tout à fait transposables à nos pratiques.

Pour la soirée, découverte d'un quartier branché et animé à la recherche d'un restaurant introuvable (vive les guides touristiques pas à jour !) pour un repas très sympathique avec quelques collègues français⁹.

Jeudi 8 septembre

Journée la plus intense en tweets !

La session plénière du matin nous a permis d'en savoir plus sur les enseignements modernes que l'on peut tirer de la culture archivistique coréenne, avec l'importance des illustrations et ce depuis très longtemps, l'égalité de tous, femmes et défavorisés, devant l'écriture et la transmission des souvenirs, leur souci de la préservation des documents avec le choix fait de conserver des archives de dynastie dans plusieurs endroits pour ne pas tenter les voleurs, l'importance des documents relatant la vie quotidienne, leur pratique de médecine, etc. L'autre partie de la session était animée par un professeur de l'université de Séoul expliquant tout l'intérêt que l'on peut tirer des « *trial-and-error* » (soit essais et erreurs) pour innover en capitalisant ses expériences. Il appliquait ce principe pour expliquer la très forte croissance de la Corée puisque le pays en 1953 était ruiné suite à la guerre et qu'il est actuellement classé 13^e puissance économique mondiale.

Pendant qu'Alice naviguait entre la présentation du groupe d'experts en sensibilisation de l'ICA¹⁰, la fin de la présentation de Thomas Bernard¹¹, la fin de la table ronde du programme Vitam¹² puis la présentation du Piaf¹³, Chloé est allée soutenir ses collègues de la table ronde sur le programme VITAM puis assister à la présentation, tout à fait savoureuse d'Arne Skivenes, archiviste norvégien sur le thème « Preuves, pouvoir et regards indiscrets. Image des archives, des archivistes et des utilisateurs d'archives véhiculée par les bandes dessinées, les mangas et les romans graphiques » (plein de nouvelles idées à développer dans de prochaines chroniques « Archives pop fiction ! ») et Coline écoutait les retours australiens et américains sur la gouvernance du numérique.

Après un temps d'échanges (avec interprètes !) avec deux coréens sur des systèmes de *records management* et réflexions sur l'archivage numérique autour de deux posters, Coline a tweeté avec ferveur les retours d'expériences des Archives nationales du Japon, du ministère de la Défense français et du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) Suisse.

Ensuite, une courte pause agrémentée de mini sandwiches, enchaînement en trio pour écouter une nouvelle séance plénière à la sauce Samsung et FANG (Facebook, Amazon/Appel, Netflix et Google avec jeu de mot en anglais lié à « Fan de... », autrement appelé chez nous Gafa pour Google, Apple, Facebook et Amazon) : Barabara Reed nous a ainsi alerté « sur Internet, si vous ne payez pas, c'est vous qui êtes le produit ! », elle nous a amenés à nous interroger sur la valeur de nos données personnelles, le *Financial Times* ayant sorti en 2013 un simulateur pour les estimer¹⁴. Tout ceci nous permettant de réfléchir aux algorithmes qui sont à l'œuvre sur Internet et surtout sur leur archivage (ou plutôt leur non-archivage semble-t-il actuellement). Elle a rappelé qu'il était aussi important de défendre le droit à être oublié !

9. Voir page 53 l'article de Grégoire.

10. Voir page 23.

11. Voir page 37.

12. Voir page 29.

13. Voir page 34.

14. http://www.ft.com/cms/s/2/927ca86e-d29b-11e2-88ed-00144feab7de.html?ft_site=falcon#axzz2WfFmKwic

Cette session plénière avait débuté par Anne Gilliland, professeure de l'université de Californie, qui a lancé plusieurs appels aux archivistes avec des solutions qui parfois nous ont laissé pensifs...

Appel à :

- se responsabiliser : « *records are the primary responsibility of archives* » ;
- veiller à l'égalité d'accès aux archives de tous en citant les exemples des réfugiés et de leurs difficultés quand il s'agit d'héritage, de demande de visa, etc. ;
- promouvoir l'accessibilité en surmontant par exemple la barrière linguistique avec des « machines à traduire » tout en reconnaissant qu'il est nécessaire d'avoir le contexte des archives ;
- proposer des lieux sécurisés et accessibles à distance pour les archives de tous les citoyens et surtout pour ceux qui ne peuvent garder leurs propres archives ;
- développer des algorithmes pour identifier les archives absentes ou croiser les sources d'archives.

Elle a conclu en appelant les archivistes à « sortir de la boîte » et à intégrer ces objectifs ! Assez surprenant donc !

Puis éparpillement vers de nouvelles sessions : session 7.4 sur le droit d'auteur et copyright pour Coline, 7.7 sur la gestion des formats numériques en Corée pour Chloé (notamment sur la question des dossiers médicaux et des carnets électroniques de laboratoire) et Alice allait écouter la présentation passionnante mais hélas peu mise en valeur sur « les archives de la coopération spatiale internationale, une source d'inspiration pour les jeunes générations, un outil au service de la diplomatie et du droit spatial » par Nathalie Tinjod et Piero Messina.



© AAF - Alice Gripon

Enfin, chacune a pu écouter de nouveaux retours : Chloé en animatrice de COFEM très heureuse pour la présentation des nouveaux professionnels et leur retour sur l'enquête réalisée pendant l'été¹⁵, Alice pour la France avec la présentation par Bruno Ricard d'une intervention préparée par Brigitte Guigueno sur « La Révolution Internet : le public des archives a-t-il changé ? Analyse des enquêtes menées en France auprès des lecteurs, des internautes et du public des activités culturelles », occasion de revenir avec plaisir sur les trois profils d'internautes qui ont ainsi pu être dégagés :

- le marathonien : retraité généalogiste qui consulte l'état civil quasiment tous les jours ;
- l'explorateur : étudiant, actif ou sans emploi, qui se connecte pour une recherche historique, administrative ou dans le cadre d'un travail sur une période donnée ;
- le curieux : il consulte par curiosité, surtout des documents iconographiques et de façon ponctuelle.

Françoise Lemaire témoignait ensuite sur l'expérience des Archives nationales françaises en matière de coopération avec les acteurs de la recherche et Odile Welfel concluait avec un exposé sur les actions



© AAF - Alice Gripon

entreprises par le Service interministériel des Archives de France en matière de coopération internationale. Quant à Coline, elle a voyagé au Royaume-Uni, en... France et en Chine, toujours animée par le démon (ou l'ange ?) de l'archivage numérique.

Pause des pouces... avant de profiter du dîner de gala bien agréable, et de poursuivre la soirée à l'Octagon, lieu branché de vie nocturne à Séoul... mais, « ce qui s'est passé à Séoul, doit parfois rester à Séoul »...

Vendredi 9 septembre

La fin du congrès est proche, les cœurs se serrent, car les groupes vont se séparer et chacun va reprendre sa route...

Pas de larmes, promis ! Juste un curieux mélange de « pré-nostalgie » arrosé d'interventions dans toutes les langues et de nombreux pays : Japon, Corée, Royaume-Uni, Australie, Maroc, Afrique du Sud, Cameroun, Congo/Anglais, Coréen et français... On commence déjà à se dire que les mains de Psy et les licornes vont nous manquer...

L'heure aussi d'un pré-bilan : mais qu'est-ce que l'on n'a pas fait ? Avons-nous bien pris des photos de tout ce dont on veut rendre compte dans le dossier d'*Archivistes* ! ? À qui doit-on parler avant de partir ?

Rendez-vous est donné au salon exposants que nous avons peu couvert jusque-là où nous avons pu profiter de la « zone d'expériences », comme si on manquait d'expériences jusque-là !¹⁶.

Mais avant cela, dernière séance plénière qui nous permet d'écouter Eric Ketelaar, professeur à l'université d'Amsterdam, sur « *Archiving Technologies* ». Ce fut un brillant exposé, commencé avec l'histoire d'Hendrik Hamel (1630-1692), explorateur néerlandais, qui fut le premier Européen à donner une description de la Corée (publiée en 1668 en néerlandais et en 1670 en français) et dont le journal de voyage, qui fut pendant deux siècles le seul document à décrire ce pays, a servi de trame à son intervention. Il a pu ainsi revenir sur les principes d'évaluation, qui entraînent la sélection et de noter que dans ce processus intervient toujours un jugement de valeur, tout comme pour les processus de transfert, conservation, élimination, etc. Selon lui, les archivistes tendent à minimiser ce rôle même, issu d'un choix conscient ou inconscient et avec des facteurs qui peuvent influencer comme les gouvernements, la religion, l'économie, mais aussi la classe sociale, l'âge, le genre.



L'intervenant remet une statuette d'Hendrik Hamel à un représentant des archives de Corée
© AAF - Alice Gripon

15. Voir page 33.

16. Voir page 38.

Il a poursuivi son exposé sur l'importance de la matérialité, même pour les archives numériques, qui sont le résultat d'une combinaison entre matériel, pratique et acteurs.

Pour lui, nous devons « être à l'écoute des voix de la technologie, cette dernière n'étant pas silencieuse ». Il a ainsi cité des exemples de chercheurs travaillant actuellement sur des œuvres d'écrivains, comme Salman Rushdie en étudiant son processus créatif et donc ses ordinateurs, son environnement technologique et créatif.

Pour lui, l'utilisateur fait trop souvent face au document numérique sans aucune connaissance de contexte. Alors que savoir pourquoi ce matériel a été choisi, pourquoi ce logiciel a été utilisé, pourquoi cette visualisation était appliquée permet de mieux comprendre les archives. Ces questions s'appliquent également au processus même de numérisation.

Quelques ultimes sessions, une cérémonie de clôture durant laquelle la parole a été donnée aux bénéficiaires du programme « nouveaux professionnels », le nouveau site de l'ICA présenté et la déclaration de Séoul signée²⁷, quelques dernières photos, des au-revoir et des promesses de rendez-vous donnés à Mexico ou ailleurs... et voilà, le congrès de l'ICA se termine...

Samedi 10 septembre

La journée des souvenirs, de découverte de nouveaux quartiers... Séoul regorge de coins diversifiés et de nouvelles surprises ! Avec enfin un ciel dégagé et un peu de soleil !

Et dernières occasion de constater l'hyper-connexion des Coréens...



© AAF - Alice Grippon



© AAF - Alice Grippon



© AAF - Chloé Moser

Œuvre de l'architecte Zaha Hadid et inauguré en mars 2014, le *Dongdaemun Design Plaza*, ou DDP, est un gigantesque complexe multifonctions

Dimanche 11 septembre

Ce 11 septembre 2016, certains Français se retrouvent au *World Trade Center* de Samseong, pour prendre la navette pour l'aéroport...

Nouvel A380, nous voici déjà embarquées dans ce dossier d'*Archivistes !*, entre l'envie de tout vous raconter mais pas trop quand même, de partager ces moments professionnels, de vous transmettre quelques souvenirs d'archives, d'harmonie et d'amitié... et surtout, surtout, de vous donner envie d'être les prochains à participer et représenter la France ou l'AAF au prochain événement international !



**Alice Grippon,
Chloé Moser
et Coline Vialle**



© AAF - Coline Vialle

Entre visites professionnelles et tourisme

Retours de participants

Les archives présidentielles de Corée

Les archives présidentielles coréennes étaient bien représentées : une session entière leur était dédiée et elles faisaient partie des visites professionnelles post-congrès.

Trois jeunes intervenants faisant partie de KARMA (*Korea Association of Records Managers and Archivists*) ont présenté l'organisation actuelle de ces archives, les lois existantes et les difficultés rencontrées ces dix dernières années. La Corée a un régime présidentiel fort. Depuis 1988, le président est élu par scrutin direct pour un mandat unique de cinq ans.

Les lois sur les archives sont récentes : 1999 pour celle sur le *Records management*, 2007 pour celle sur les archives présidentielles après que des historiens coréens aient demandé une meilleure gestion de ces archives et la création d'un centre dédié et qu'un audit ait été réalisé.

Les archives présidentielles sont rattachées aux Archives nationales, il existe toutefois des fondations et bibliothèques privées créées par d'anciens présidents. Le directeur des archives présidentielles n'est pas un archiviste mais un administratif. La définition qui en est donnée semble très éloignée de la tradition archivistique française des trois âges. Apparemment, avant la loi coréenne de 1999 sur le *Records management*, n'étaient archivés que les documents officiels finaux, les dossiers accompagnant les processus de décision n'étant pas pris en compte.

Le bâtiment des Archives présidentielles a été construit en 2015 à Sejong, à plus d'une heure de Séoul par voiture.

C'est un cube couvert d'une sorte de résille bleutée. L'ensemble des structures, extérieures comme intérieures, fait preuve d'une grande qualité et d'une recherche d'esthétisme très réussie.

au président par les délégations étrangères et font partie des 20 000 objets d'archives collectés et conservés. Les unes et les autres sont dûment exposées. Des vitrines présentent des documents des campagnes électorales les plus récentes (affiches, tracts) ou des reproductions de courriers de chefs d'État étrangers. On trouve également la reconstitution de différents espaces officiels où les touristes peuvent s'asseoir et se photographier : le bureau du président, le centre de presse, une salle de réception, etc. L'ensemble est conçu comme un lieu récréatif avec boutique et café.

La visite de l'espace de restauration et conservation adjacent n'est guère plus éclairante sur le fonctionnement réel du service. On a vu des espaces de restauration dotés de l'équipement le plus moderne mais qui ne paraissent guère utilisés, à part celui où sont copiés et indexés les documents électroniques audiovisuels et issus d'Internet. Cela peut s'expliquer parce que ce sont des archives récentes dans leur organisation comme dans leur collecte. Aucun dépôt d'archives ne nous a été montré, nous n'avons pas vu non plus de salle de lecture ni de documents originaux. Nous avons en somme suivi la visite touristique ordinaire.



© Odile Weiré



© Thomas Bernard

Pour autant, d'un point de vue français, il s'agit moins « d'archives présidentielles » que d'une sorte de musée célébrant la fonction présidentielle et ses présidents. Les voitures présidentielles sont ainsi considérées comme des « archives », de même que les cadeaux offerts



© Odile Weiré



© Odile Weiré

Les rues traditionnelles de Séoul

Le Congrès international des archives se tenait dans le très chic quartier de Gangnam. À une dizaine de stations de métro, se trouvent des rues plus traditionnelles et très fréquentées.

Restaurants, boutiques de porcelaine, de papier traditionnel, de tailleurs de vêtements sur mesure et épiceries offrant des pêches et des pommes énormes, ainsi que du raisin joliment emballé, se côtoient. Des chambres d'hôtes permettent de s'immerger dans la vie locale. Beaucoup de plantes et de fleurs. Et si on peut acheter du thé, on découvre aussi comment utiliser au mieux les toutes petites théières et tasses dans une cérémonie d'infusion en plusieurs temps.



© Odile Welfel



© Odile Welfel

Quelques conseils pour se repérer dans les restaurants coréens !

Les restaurants affichent leur spécialité à l'extérieur : bœuf, porc, poisson ou poulpe...

Ce dernier est apporté vivant à votre table et les tentacules découpées bougent encore quand vous les mâchez. À faire descendre avec la bière locale, la Kloud ou la Cass !

Et si vous êtes nostalgique de Paris, vous pouvez aller chez « Paris Baguette », « Paris Croissant » ou « Vézy » (contraction de Vézelay et Bakery, sic) pour acheter pains et viennoiseries plus français que français.



© Coline Vialle



© Alice Grippon



© Odile Welfel



© Coline Vialle



Retours par
Odile Welfel

Conservatrice générale du patrimoine
Chargée de mission auprès du directeur des Archives de France pour les affaires internationales et le développement
Direction générale des patrimoines
Service interministériel des Archives de France (SIAF)



© Chloé Moser

Ce qui est rouge en Corée...

Les Français se rendant à l'étranger prennent toujours soin de s'ouvrir à la culture qui les accueille, par la voie la plus directe et primitive : la nourriture. En bref manger local pour penser local...

Le premier soir à Séoul, notre petit groupe arrivé à 18h00 se mit directement en quête d'un restaurant. Après les deux repas de l'avion cela n'avait rien d'indispensable et pourtant nous étions tous au rendez-vous. Soif de culture ! Quelques pas errants nous amenèrent à ce qu'il y a de plus connu en France, un barbecue coréen. L'aventure oui, mais doucement. Cela dit le restaurant était pas mal achalandé, et cela était plutôt de bon augure. Première différence avec la France : le barbecue semble être plus communément au porc qu'au bœuf en Corée. Il est vrai que la viande de bœuf, qu'ils achètent à griller, atteint facilement des prix exorbitants (plus de 200 € le kilo). Deuxième différence les petits plats d'accompagnements multiples, bons et dont on ne sait pas ce que c'est. Sauf que... « notre ami » Google est venu à la rescousse. Avec Google Translation, un mobile, un clavier coréen et des linguistes débutants on a pu savoir ce que l'on mangeait. En définitive, purée de potiron et patate douce, branches de sésame, *kimchi* (on va y revenir...) de choux, *kimchi* (si si on y revient...) de radis, pâte de soja fermenté... Super repas doux, goûteux, avec un petit peu de piment dans le *kimchi* mais tout à fait supportable. Une gentille introduction, un appartement témoin de la cuisine coréenne.

En fait nous avons découvert par la suite que la cuisine coréenne n'était pas douce et goûteuse, mais variée et goûteuse, une fois qu'elle a refroidi et que l'on ne sent plus le piment parce que le palais est percé et la langue a doublé de volume... J'exagère un peu, mais pour reprendre sur le sujet du piment nous avons appris un adage en Corée : « ce qui est rouge dans ton assiette en Corée ce n'est pas de la tomate... c'est du piment ». D'ailleurs la tomate ils la traitent comme un vrai fruit et en font même des jus sucrés.

Autre moment important, les petits-déjeuners. Ceux à l'hôtel ont profité de buffets variés avec des plats coréens, notamment du porridge de riz (miam !) ou de la soupe d'algues, ceux qui étaient en AirBnb ont expérimenté les supérettes locales, les StarBuck et... les « Paris-Baguettes » ! Et oui, il y a plusieurs chaînes de pâtisseries/boulangeries coréennes mais usant et abusant du « genre français » (il y a aussi « Paris Croissant »...). J'ai testé et en résumé : la baguette est une bonne baguette de supermarché, ils n'ont pas de beurre (crime !) mais du Philadelphia (y compris à la fraise) et le pain à l'ail (oui oui pour le petit-déj) est sucré (c'est mieux pour le petit-déj non ?).



© Jean-Sébastien Lair

Que serait l'alimentation coréenne traditionnelle et même actuelle, sans le *kimchi*. Fait remarquable c'est un plat qui semble dater du néolithique et qui était un mode de conservation. On peut le faire avec toute sorte de légumes mais le plus courant est fait avec du chou chinois. Pour le fabriquer on sale une première fois, on dessale, on épice (y compris avec du piment), on resale et on fait fermenter. Certains diraient que c'est de la choucroute crue au piment (je sens que je vous ai donné envie !) mais c'est bon ! Au chou, au radis et aux autres légumes, tout le problème est la quantité de piment pour notre goût de pauvre Français plus habitué à la douceur de la crème (n'est-ce pas Alice ? 😊)

Dans ce parcours de la nourriture locale, je devrais passer pudiquement sous silence les déjeuners au congrès de l'ICA... mais cela serait lâche de ma part. Chaque jour, les plats misérables (triangle au thon, triangle au curry, croissants...) sans doute chers parce qu'au standard international plutôt que local, nous ont poussés à aller voir ailleurs. Par contre, mention spéciale pour le dîner de gala qui a heureusement été composé de nombreux plats locaux. La qualité, la variété et l'abondance étaient remarquables.

Cela serait trop long de lister tout ce que nous avons expérimenté mais je noterais quelques mets exceptionnels : la soupe de cartilage de genou de bœuf (comme pour faire la gelée maison), les pattes de poulet décortiquées hyper-pimentées en amuse-bouche avec l'alcool au marron biphasé (le fond laiteux et le haut eau marron), les produits de la mer si frais qu'ils bougent encore dans l'assiette (se faire cha-touiller la langue par une tentacule pleine de ventouses ce n'est pas fréquent), et le bouillon de poulet noir (même les os et la chair sont noirs – cf poule soyeuse) farci au ginseng dans un restaurant où les séoulites viennent malgré la file d'attente (*Tosokchon*).

Cette description pourrait faire croire que c'était une catastrophe, c'est la loi d'une telle chronique. En fait bien au contraire, nous avons pu goûter une cuisine très variée avec toutes sortes de viandes, de produits de la mer, de légumes, peu grasse avec une cuisson parfois à table ce qui nous permettait d'observer la manière de faire. Plaisir du palais et des yeux. La cuisine coréenne (passé le piment qui reste un obstacle pour certains) est une excellente cuisine beaucoup plus riche dans le pays d'origine que la copie que nous connaissons en France (du genre « on ne mange que des pizzas en Italie »...). Cela fut un vrai plaisir pour tous de profiter de cette mission professionnelle pour découvrir une autre gastronomie.

Alors qu'en tirer de l'âme des Coréens ? Je dirais : ils s'appuient sur des méthodes ancestrales (le *kimchi*), ils sont stoïques (pour survivre à ce piment il le faut), ils sont prêts à « bouffer » le monde (même vivant), malgré leur vie dure ils ont le sens du plaisir et du raffinement (vu la richesse de leur cuisine).

Ah, oui j'oubliais, on a su les derniers jours comment trinquer (mais ce qui a eu lieu à Séoul reste à Séoul...) : c'est *geonbae* (dont la prononciation est très proche du *kanpai* japonais)

Jean-Séverin Lair

Directeur du Programme Vitam et archiviste-friendly



© Jean-Séverin Lair



© Jean-Séverin Lair

Qu'est-ce qu'on en retire ?

Lost in Séoul

Assister au Congrès de l'ICA c'est comme un marathon intellectuel sous *jet lag* ! C'est la deuxième fois que j'assiste au Congrès, et à chaque fois le décalage horaire ressemble à une valise en plus que l'on trimballe partout : le matin, on est fatigué ; l'après-midi, on est fatigué et au moment de dormir, on n'a plus sommeil !

Les Coréens nous ont très bien reçus et cela a compensé largement les problèmes de communication. L'impression de revivre « *Lost in translation* » a d'ailleurs fait partie du charme de cette petite semaine.

Bilan de 5 jours à Séoul :

- 3 fois perdu dans le métro ;
- 5 fois perdu dans les rues ;
- 6 Coréens et 2 portables sollicités pour géolocaliser un restaurant.

L'ouverture du Congrès a reçu un soutien politique que les archivistes sont peu habitués à voir : ministres coréens présents, messages de Ban-ki-Moon et de la Présidente sud-coréenne... et un poster de plusieurs dizaines de mètres sur un bâtiment de l'avenue principale de Séoul.

Le titre du Congrès en mode pub Benetton, « Archives, Harmonie et Amitié », m'a d'abord laissé songeur. Une fois sur place j'ai compris que l'harmonie c'est super *trendy* en Corée ; tout est yin et yang. Mais malheureusement pour moi, cela ne s'applique pas au petit déjeuner. Pas de thé, que du café. Pas de yin, que du yang.

Pour des raisons professionnelles, je me suis rendu essentiellement aux activités des collègues africains : groupe de travail, présentations,



programme de l'ICA pour l'Afrique. Dans ce sens, le Congrès est la meilleure manière d'appréhender toutes les palettes de notre profession sur l'ensemble des continents.

Un autre intérêt incontournable de ce type d'évènement, c'est rencontrer des archivistes du monde entier et tisser des relations uniques. En effet, partager la piste de danse d'une discothèque avec un directeur d'Archives départementales ou prendre le dernier métro avec des collègues suédois valent plus qu'une réunion en costume cravate ! À 2h du mat', c'est vraiment là qu'on est le plus en forme. CQFD.

Je suis reparti de Séoul avec quelques cartes de visite, de très bons souvenirs et l'envie de retrouver mes collègues archivistes du monde entier dans quatre ans !

« Archives, Harmonie et Amitié ».

Grégoire

Trois participants partagent leurs impressions*



Anna Anastasia Pettersson

Could you explain us where do you work (country, organization) and what are your main duties?

I work as an Archive coordinator/archive manager at Swedish Nuclear Fuel and Waste Management CO (SKB).

The Archive function belongs to Unit Information Management and the Department of Finance and Business Support.

Information management at SKB is regulated by The Swedish Radiation Safety Authority and The Swedish National Archive.

I work with interpreters rules and legal regulations, plan our information management, educates how we file documents and archive databases and how it becomes a part of SKB's final archive.

Was it your first time in an ICA congress?

I have participated in the ICA Congress since 2004, in Vienna, Kuala Lumpur and Brisbane.

What were you looking for by participating in an international congress?

I was interested in the news about e-archiving and long-term preservation.

Was it difficult to find the fundings to come to Korea?

No

What will you remember about this congress?

I remember a very well organized congress, kind and generous attitude of the hosts, helpful information/presentations during the Congress and very nice excursions. I visited the Presidential Archives and was very impressed with the Archives, approach and culture.

What will be useful for you after the congress in your work?

There was some information on nuclear power, Fukushima, radiation protection documentation and archives and records management issue in the private sector. It was rewarding for me.

* La traduction de ces témoignages est disponible sur le site de l'AAF : <http://www.archivistes.org/-Revues-et-bulletins-de-liaisons->



Hélène Laverdure

Conservatrice et directrice générale
Direction générale des Archives nationales
Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Mon souvenir du congrès de Séoul :

Un congrès mémorable qui a rempli ses promesses avec des conférences captivantes, des rencontres stimulantes et des soupers mémorables. Je résumerai cet événement avec quelques mots : dynamisme, ouverture, partage, différences et similarités. Je reviens chez moi avec une énergie renouvelée, prête à collaborer à l'avancement de l'archivistique et à la promotion de la profession.

Lydia Lorient



Student and Senior Records Analyst
at Monash University
Australia

Could you explain us where do you work (country, organization) and what are your main duties?

I am a student in the Monash University course, Graduate Diploma in Information and Knowledge Management. I also work as a Senior Records Analyst at Monash University. My role is to analyse staff work processes and outputs, and give advice on what records to make/keep and how to manage business records. I implement recordkeeping programs and train staff in recordkeeping.

Was it your first time in an ICA congress?

Yes, this was my first ICA Congress, and my first conference ever! What an amazing conference to make my debut at.

What were you looking for by participating in an international congress?

As a New Professional, I wanted to learn more about the theories and practices of archives/recordkeeping. I was particularly interested in it being an international conference, as I wanted to learn how recordkeeping is practiced in different countries. I wanted to network and make new friends in the profession, particularly internationally. My goal was to understand more about where the archiving industry is headed, professionally and academically, especially with regard to cloud computing, digital preservation, blockchain technology, social media, managing data as records, and analysing information culture.

Was it difficult to find the fundings to come to Korea?

I was unable at first to secure funding, so I chose to invest in myself and self-fund. Later on, I was lucky enough to receive partial funding from ICA through being a presenter at a workshop about a research project on Analysing Information Culture.

What will you remember about this congress?

It's hard to pick one thing as I have so many fond memories of the Congress! It was so rewarding both personally and professionally. I didn't realise how 'big' the Congress was until the opening ceremony. The President of the country had recorded a personalised welcome video for us to watch, and the Prime Minister was there in person to welcome us! I felt so important, and was so happy to see our archival profession being given so much attention and respect. What a warm welcome! I really enjoyed presenting at the Workshop on Analysing Information Culture, and am grateful to Gillian Olliver and Eric Boamah for giving me the opportunity to present with them. I also got to hear so many interesting presentations from 'famous' people I had studied at University.

I celebrated my birthday while at the Congress, and got 'recordkeeping royalty' to sign my birthday card (a sneaky way to get someone's autograph, I know!).

The Professional Visit program was just amazing. The day trip to the various Archives was so interesting. When the Seoul National Archives demonstrated their special water sprinkler system for protecting the outside of the building from forest fires, I was so impressed!

I made many friends who I hope to stay in contact with. Probably the most memorable meeting, was in the Trades Hall, on the Friday, when I was showing off that I'd learnt some Korean language in preparation for the conference. I innocently said, 'annyeonghaseyo' ('Hi') in Korean to two gentlemen who were standing nearby, and got talking to them in Korean. When they gave me their business cards, I was shocked to discover that they were the President of the National Archives of Korea, and the Vice-Minister, Ministry of the Interior! Later that afternoon, when the Vice-Minister got up on stage to give a speech to the entire conference, he saw me in the audience, waved and said, 'Hello Lydia are you OK?' I nearly fell out of my chair! They now have my business card, and I have theirs! I wonder if I should write to them...

What will be useful for you after the congress in your work?

I hope to stay in contact with the people I met, and to continue learning about the profession. I made some fantastic contacts for the areas I'm interested in developing my knowledge and skills in. I also met some avid K-Pop and K-Drama fans, who have promised to recommend to me some good Korean TV shows and bands.

I cannot wait for the next ICA Congress! In the meantime, I'm using email and social media to stay in contact with the people I met, and am thinking about how I can get funding to attend the next ICA Conference in Mexico. I'm hoping to be included in a research project, or maybe even start my own!

If you have any questions or would like to stay in contact, please look me up:

Email : lydiablorient@gmail.com

Twitter : [@htimstreberr](https://twitter.com/htimstreberr)

LinkedIn : <https://www.linkedin.com/in/lydia-lorient>



Eric Boamah, Lydia Lorient, and Gillian Oliver, about to present a workshop at ICA on Analysing Information Culture (5 September 2016)

Témoignage d'un vice-président de l'ICA

Henri Zuber, vice-président aux Finances, nous livre ses impressions.

Contexte

J'ai la chance d'être associé à la vie du Conseil international des archives (ICA) depuis 15 ans. Représentant de l'AAF au sein de la section des associations professionnelles (SPA) à partir de 2001, je suis vice-président de cette organisation internationale depuis 2009, d'abord au titre de SPA, puis en tant que vice-président pour le programme de 2012 à 2016, et depuis cette année au titre des finances. Je veille donc à la préparation du budget et à son exécution, suis les opérations financières et comptables de l'ICA et réfléchis aux stratégies d'augmentation des revenus de l'organisation.



© Chloé Moser

J'ai bénéficié dans cet engagement international du soutien sans faille de mes employeurs successifs, RATP, ministère de la Justice, SNCF et enfin ministère de la Défense. J'ai aussi dû accepter ce fait incontournable : on ne défend valablement les positions de l'archiviste française sur le plan international que si l'on accepte l'anglais comme langue de travail, ce qui ne veut pas dire que je n'utilise pas systématiquement le français lors des réunions biennuelles du comité exécutif de l'ICA ou lors de son assemblée générale.

Ayant eu la responsabilité du programme professionnel pendant quatre ans, je voudrais insister sur les développements mis en œuvre pour faire appel à toutes les compétences par la création des groupes d'experts de l'ICA dont les plus récents sont consacrés aux questions juridiques et au patrimoine archivistique partagé. Je voudrais aussi insister sur le rôle essentiel joué par Margaret Crockett, secrétaire générale adjointe dans le fonctionnement au jour le jour du programme. Les grands projets de ces dernières années ont été la mise en place d'un programme pour les nouveaux professionnels, le développement d'une stratégie pour l'Afrique et enfin, à l'initiative du nouveau vice-président, Normand Charbonneau, des Archives et bibliothèques du Canada, d'un projet de renforcement de la formation, y compris à distance.

Le congrès de Séoul : programme et gouvernance de l'ICA

Le congrès quadriennal est le grand événement international de la profession. Celui de Séoul a été attribué à la Corée en 2011 et le comité scientifique a été composé à partir de 2013 de représentants de la communauté archivistique internationale et de collègues coréens, issus des Archives nationales de Corée (NAK) et des services d'archives coréens. Sous la bannière « Archives, harmonie et amitié », un programme a été élaboré grâce à la participation des membres du comité de programme mais surtout par la vigilance et l'engagement de Margaret Crockett et de Monique Nielsen, détachée pendant un an des Archives nationales d'Australie auprès du secrétariat de l'ICA. Sans ces

deux collègues, la qualité du contenu professionnel n'aurait pas été à la hauteur de l'accueil de grande qualité offert par nos hôtes coréens. Mais autour principalement des développements les plus récents de l'archivage électronique, dont l'exemple français, de la coopération internationale ainsi que des exemples de rétablissements d'individus ou de communautés dans leurs droits, le programme a pu se construire, non sans présenter également les derniers chantiers des nouveaux professionnels et de la commission de programme. Le congrès a répondu aux attentes des congressistes, au nombre de plus de 2 000, un chiffre jamais atteint par un congrès international de l'ICA.

Les réunions de gouvernance ont eu lieu avant et pendant le congrès. J'ai eu l'occasion lors du comité exécutif de rappeler la bonne santé financière de l'ICA, grâce principalement au soutien des services d'archives nationales de près de 190 pays, de repenser la question du rééquilibrage de la participation financière entre les catégories de membres institutionnels de l'ICA et surtout d'inviter et d'inciter tous les organes de l'organisation, les branches, structures géographiques et les sections, groupements institutionnels ou thématiques, à utiliser les plus de 200 000 euros mis à la disposition du programme pour l'élaboration collaborative de projets transverses et reproductibles dans des contextes multiples. Cette mobilisation solidaire et partagée doit être l'un des mots d'ordres de l'ICA dans les prochaines années. Et j'ai tenu le même discours lors de l'assemblée générale, qui s'est conclue par la désignation comme « Amie de l'ICA » de Sarah Tyacke, ancienne directrice des Archives nationales du Royaume-Uni et présidente sortante du Fonds international pour le développement des archives (FIDA), destiné aux pays émergents.



© Chloé Moser

La déclaration de Séoul

Lors de la séance de clôture du congrès, les présidents de l'ICA et des Archives de Corée ont présenté les recommandations suivantes, après les avoir situées dans le contexte global de la déclaration universelle des archives, des programmes « Mémoire du Monde » et PERSIST (permanence du patrimoine numérique) de l'UNESCO et du Partenariat pour un gouvernement ouvert.

Reconnaissance des archives comme source d'information, mise en œuvre à une échelle ambitieuse de politiques d'archivage électronique, attributions de moyens sur le long terme et renforcement

de la coopération internationale, ces affirmations correspondent au programme de l'ICA et aux espoirs suscités par le rassemblement tenu à Séoul du 5 au 10 septembre 2016.



Henri Zuber

Vice-président de l'ICA

Et les permanents de l'ICA, qu'en disent-ils ?*



Margaret Crockett

Comment avez-vous travaillé avec le pays organisateur ?

There were a number of challenges to working together for both the Korean host team and for the ICA Secretariat. The time difference is an obvious one, Korea is 7 or 8 hours ahead of Paris and London where the Secretariat Team is based, which means that the Korean team was generally at the end of its working day when Europe was starting. There was also a distinct difference in the approach the Host team took to organising the congress compared with ICA, for example building the systems to manage the call for papers and speakers, as well as the registration system. In ICA for the annual conferences we have used off-the-shelf packages for these purposes. In fact technology was a bit of a barrier as it soon became apparent that the Koreans don't use the same kind of platforms and operating systems as we do, so often documents could only be transmitted as PDFs, making it hard to comment and update them. The Korean team was also more hierarchical than ICA's, where we are all used to working with more independence and making decisions by ourselves when they fall within our competency and job responsibilities. However in the end we became used to the way each party worked and got to know when to expect delays because of a slower decision-making process - on the other hand the Koreans also came to expect less clear and consolidated responses to questions and issues than they would perhaps have liked.

Quelles sont vos principales missions avant, pendant et après le congrès ?

I was primarily responsible for developing the professional programme and organising the Professional Programme Committee. We established the PPC quite early on, trying to ensure the host country was well represented as well as EASTICA, ICA's regional branch in East Asia. We also needed a cross-section of the rest of the world. The PPC then finalised the Congress title and themes prior to launching the call for papers. Once the papers started coming in I assigned each proposal to 3 or 4 PPC members, trying to ensure that they had the language skills and were widely representative of ICA and our anticipated participants. There were more than 500 papers submitted and once they had all been assessed and classified according to their suitability, I worked with three other colleagues to draw up an accepted paper list that was based on the highest scoring papers but that also represented all of ICA's international community. Then I worked with the ICA Programme Officer, Monique Nielsen to craft the papers into a coherent programme.

Quel est votre plus beau souvenir du congrès ?

I have many happy memories of the Congress. It was great to see Sarah Tyacke made a Fellow of ICA, a well-deserved recognition of her many years work for ICA. It was good to see all the New Professional bursary holders presenting their impressions and their plans for developing the network. I also particularly enjoyed the exhibition stalls where we could sit and try some of the traditional Korean crafts. This was a really brilliant idea and I would like to see it at future conference and congresses as well.



Marianne Deraze

Quel est le rôle de la permanence pendant le congrès ?

Accueillir les membres, répondre aux questions concernant l'ICA et prendre note des suggestions pour l'amélioration de notre organisation.

Établir et développer le lien entre le cœur opérationnel et les membres de l'ICA

Comment avez-vous travaillé avec le pays organisateur ?

Nous avons travaillé en lien étroit avec nos collègues coréens des Archives nationales de Corée et l'agence organisant le Congrès, le Secrétariat prenant à sa charge la responsabilité du programme, les Archives nationales de Corée étant chargées de l'accueil et de l'organisation générale des participants.

Quelles sont vos principales missions avant, pendant et après le congrès ?

Responsable du site Internet, mon rôle a consisté à épauler la responsable du Programme, Monique Nielsen, et la responsable Marketing et Communication, Christine Trembleau, pour faciliter le parcours des participants du Congrès :

- avant le Congrès, faire en sorte que toutes les informations nécessaires aux membres, aux participants et aux intervenants soient accessibles et que cette information circule de manière fluide ;
- pendant le Congrès, avoir un rôle de soutien au Secrétariat général de l'ICA, pour communiquer les informations pratiques dont tout le monde a besoin et rapporter les éléments clés de cette manifestation ;
- après le Congrès, donner la plus forte résonnance possible à ce qui s'est dit et fait, aux implications et aux enjeux sous-tendus.

Quel est votre plus beau souvenir du congrès ?

Nous avons passé un excellent moment lors du dîner de gala, qui célébrait la réussite du Congrès et la satisfaction de nos membres. Mais la venue des ministres coréens, l'allocution de la présidente de Corée du Sud et le message de Ban Ki-moon lu par Franck La Rue à la cérémonie d'ouverture ont également été un moment exceptionnel où nous avons pu nous rendre compte de l'importance que ce Congrès a permis de donner aux archives dans la sphère internationale.

* La traduction de ces témoignages est disponible sur le site de l'AAF : <http://www.archivistes.org/-Revues-et-bulletins-de-liasons->



Christine Trembleau

Quel est le rôle de la permanence pendant le congrès ?

Une manifestation telle que ce Congrès est un moment clef pour l'ICA puisqu'il permet à l'équipe du Secrétariat général d'être en contact direct avec ses membres et avec des archivistes du monde entier. Nous avons pour cela deux endroits stratégiques :

- notre QG, qui est une salle permettant à l'équipe du secrétariat de se réunir tous les matins avant le début des communications, de travailler et de tenir toute réunion nécessaire durant la journée ;
- le stand de l'ICA, qui a permis cette année de présenter le nouveau site Internet de l'ICA et de mettre en avant le Festival du Film SPA. Les nouveaux membres y sont chaleureusement accueillis par des membres confirmés, qui leur présentent les différentes activités de l'ICA, remettent de la documentation spécifique ou renseignent les visiteurs sur le programme du Congrès. C'est un endroit convivial de partages où sont recueillis les impressions, commentaires et suggestions de chacun.

Comment avez-vous travaillé avec le pays organisateur ?

Le travail de collaboration entre le Secrétariat général de l'ICA et les Archives nationales de Corée s'est mis en place il y a quatre ans. Mais depuis un an, la phase de mise en œuvre opérationnelle s'est concrétisée par des réunions *via* Skype entre les deux équipes puis une répartition des tâches et une coordination du Secrétariat général de l'ICA, des Archives nationales de Corée et du Centre du congrès Coex avec des échanges mails et téléphoniques. Avec sept heures de décalage horaires, la barrière de la langue, la différence de culture et de manière de travailler, il y a bien sûr eu des difficultés mais surtout la rencontre d'hommes et de femmes qui veulent, ensemble, monter un projet et rendre réel ce qui semblait parfois impossible.

Quelles sont vos principales missions avant, pendant et après le congrès ?

En tant que responsable Marketing et Communication, mon rôle est d'optimiser la communication autour du Congrès en collaborant avec tous les intervenants et en menant plusieurs actions de communications combinant digital et print.

Créer la brochure présentant le programme du Congrès avec une design islandaise et l'imprimer en Corée, organiser des évènements satellites sur place avec des partenaires allemands ou américains, organiser la communication Web et superviser les réseaux sociaux, mais également coordonner le stand et ses animations, ma palette d'intervention est étendue du stratégique à l'opérationnel : une expérience multiculturelle et pluridisciplinaire dense, et extrêmement enrichissante.

Quel est votre plus beau souvenir du congrès ?

Je pourrais entre autres citer le lancement du nouveau site Web de l'ICA après une année de travail intense, l'accueil du nouveau logo de l'ICA et de ses déclinaisons pour les différentes unités, le travail avec les *community managers* autour des réseaux sociaux et l'engouement des archivistes pour la Journée internationale des archives le 9 juin.

Il y a une densité incroyable d'évènements forts durant ces six jours ; la richesse et la diversité du programme professionnel, le très haut niveau d'expertise des intervenants, les prestigieux invités d'honneur durant la cérémonie d'ouverture et de clôture.

Et puis il y a la valeur humaine et tous ces moments d'émotions partagés ; le large sourire des Nouveaux Professionnels boursiers qui repartent avec plein d'étoiles dans les yeux et ont dynamisé tous ceux qu'ils ont croisés, la voix vibrante de Sarah Tyacke lorsqu'elle est devenue membre d'honneur de l'ICA et Mercedes De Vega qui porte la fierté du Mexique à accueillir la Conférence 2017 autour du thème « Archives, Citoyenneté et interculturalisme ».

Alors, rendez-vous à Mexico en octobre 2017 ?!



Claire Prochasson

Quel est le rôle de la permanence pendant le congrès ?

L'équipe de l'ICA, salariés et bénévoles, veille au bon déroulement du Congrès en partenariat et en coordination avec le pays hôte. Elle participe également à certaines sessions et *workshops*. Et c'est également le moment privilégié pour aller à la rencontre des membres du Conseil international des archives, répondre à leurs attentes dans la mesure du possible et être à l'écoute des nouvelles tendances de la profession.

Comment avez-vous travaillé avec le pays organisateur ?

Le Congrès est l'aboutissement de quatre années de relations de travail, de mise en commun d'expertises diverses et d'une dernière année intense en préparation. La réussite d'un tel évènement passe par un travail en équipe, fondée sur une bonne communication et des objectifs communs. Les contraintes liées à la distance géographique et à une approche culturelle différente ont représenté un véritable challenge, mais les liens professionnels se sont tissés au fur et à mesure par le biais de conférences *via* Skype et de communications téléphoniques régulières. La délégation coréenne a également participé au Comité exécutif de l'ICA à Paris en avril 2016, facilitant la clarification des relations entre les deux partenaires.

Quelles sont vos principales missions avant, pendant et après le congrès ?

En tant que *Corporate Business Manager*, mes missions principales se sont déroulées autour des axes suivants :

- collaboration étroite avec l'équipe technique en charge de la mise en place du système d'inscription en ligne pour le Congrès, élaboré par un prestataire externe à la NAK (*National Archives of Korea*) ;
- mise en place, en lien avec la PCO (*professional conferences organizer*) du Coex, des réunions de gouvernance et de leur signalétique ainsi que de la logistique ;
- préparation, en lien avec le Secrétaire Général et le Vice-Président Finance, des documents circularisés et mis en ligne sur l'intranet, en vue du Comité exécutif et de l'assemblée générale qui a rassemblé plus de 250 membres actifs ;
- accueil des membres et gestion de leurs demandes spécifiques liées à leur adhésion et échanges professionnels avec les présidents des sections/branches de l'ICA.

La gestion de l'après-congrès, au-delà des aspects financiers et administratifs, se traduit aujourd'hui par :

- la préparation et diffusion des statistiques liées à la participation et au profil des inscrits ;
- l'établissement de liens concrets avec les instituts français pour les associer aux conférences et congrès ICA à venir.

Quel est votre plus beau souvenir du congrès ?

La cérémonie de clôture est un moment exceptionnel parce que les personnalités présentes la marquent de leur empreinte et qu'elle laisse un souvenir pérenne auprès des participants. Elle dresse aussi le bilan du Congrès, rappelle les moments forts de l'évènement et ouvre des perspectives pour le futur, tant pour le Conseil international des archives que pour le pays hôte. Et c'est là où réside toute la richesse de ce partenariat, véritable vecteur de renforcement des liens entre professionnels du monde entier, et de rassemblement autour de projets porteurs et dynamiques. Le Communiqué de Séoul en est un exemple concret : il consolidera sans aucun doute la coopération internationale et perpétuera l'harmonie et l'amitié au sein de la communauté archivistique mondiale.

Rendez-vous à Abu Dhabi en 2020 !

Le prochain Congrès du Conseil international des archives aura lieu en 2020 à Abu Dhabi. Les Archives nationales des Émirats arabes unis seront ainsi les organisateurs de cet événement quadriennal.

Étaient présents à Séoul M. Ali Saleh bin Tamim, membre du conseil des Archives nationales et président du Comité exécutif, et M. Majid Sultan Al-Muhairi, directeur exécutif des Archives nationales : ils ont tous deux remercié les membres de l'ICA et les ont invités pour cette prochaine conférence.

Absent, le directeur général des Archives nationales des Émirats arabes unis, Dr. Abdulla Alraisi, a insisté dans le message transmis sur l'intérêt pour le pays d'accueillir la même année à Dubaï l'exposition universelle dont le thème sera « Connecter les esprits, construire le futur » (*Connecting Minds, Creating the Future*), promettant que cela rejaillira positivement sur le congrès de l'ICA.



© Archives nationales
des Émirats arabes unis

David Fricker, président de l'ICA,
avec les représentants des Archives
nationales des Émirats arabes unis